

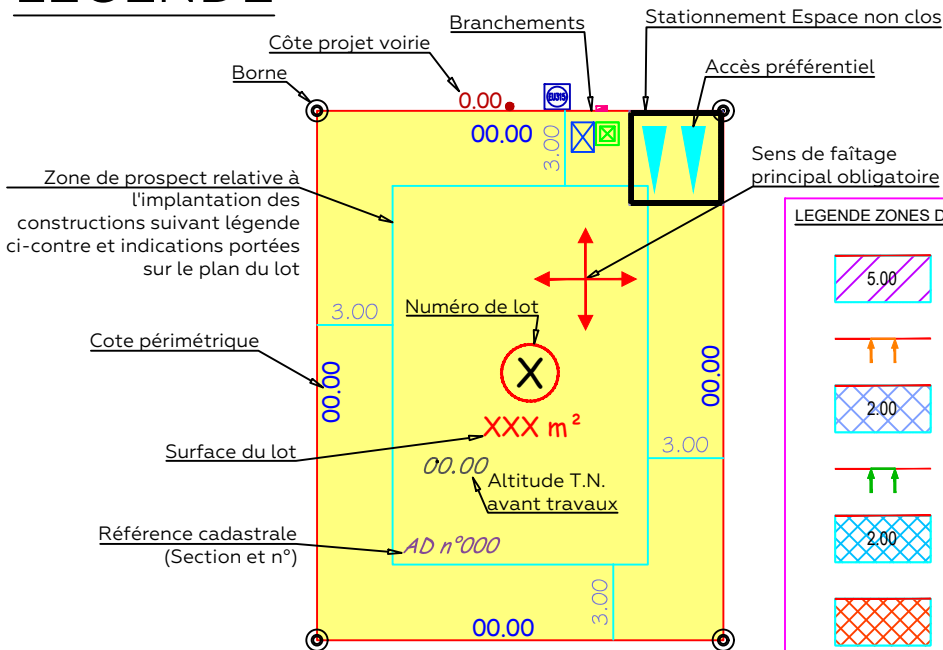
DÉPARTEMENT DU CALVADOS
COMMUNE DE COMBRAY

« Impasse du Québec »

LOTISSEMENT DE 12 LOTS
PLAN DE VENTE DU LOT 01



LEGENDE



LEGENDE BRANCHEMENTS

- Coffrets ENEDIS
- Citerneau 30x30 Telecom
- Citerneau Eau potable
- Candélabre

LEGENDE ZONES DE PROSPECT RELATIVE A L'IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS

- Implantation des constructions avec un recul minimum de 5.00m par rapport à l'alignement ou implantation de la construction sur la limite à l'alignement de droit.
- Implantation des constructions sur la limite à l'alignement de droit.
- Implantation obligatoire des constructions avec un recul minimum de 2.00m par rapport à la limite séparative de propriété, ou implantation de la construction sur la limite séparative.
- Implantation des constructions en limite séparative.
- Implantation obligatoire des constructions avec un recul minimum de 2.00m par rapport à la limite séparative de propriété.
- Secteur dédié à la création d'espaces paysagers ou jardinés.

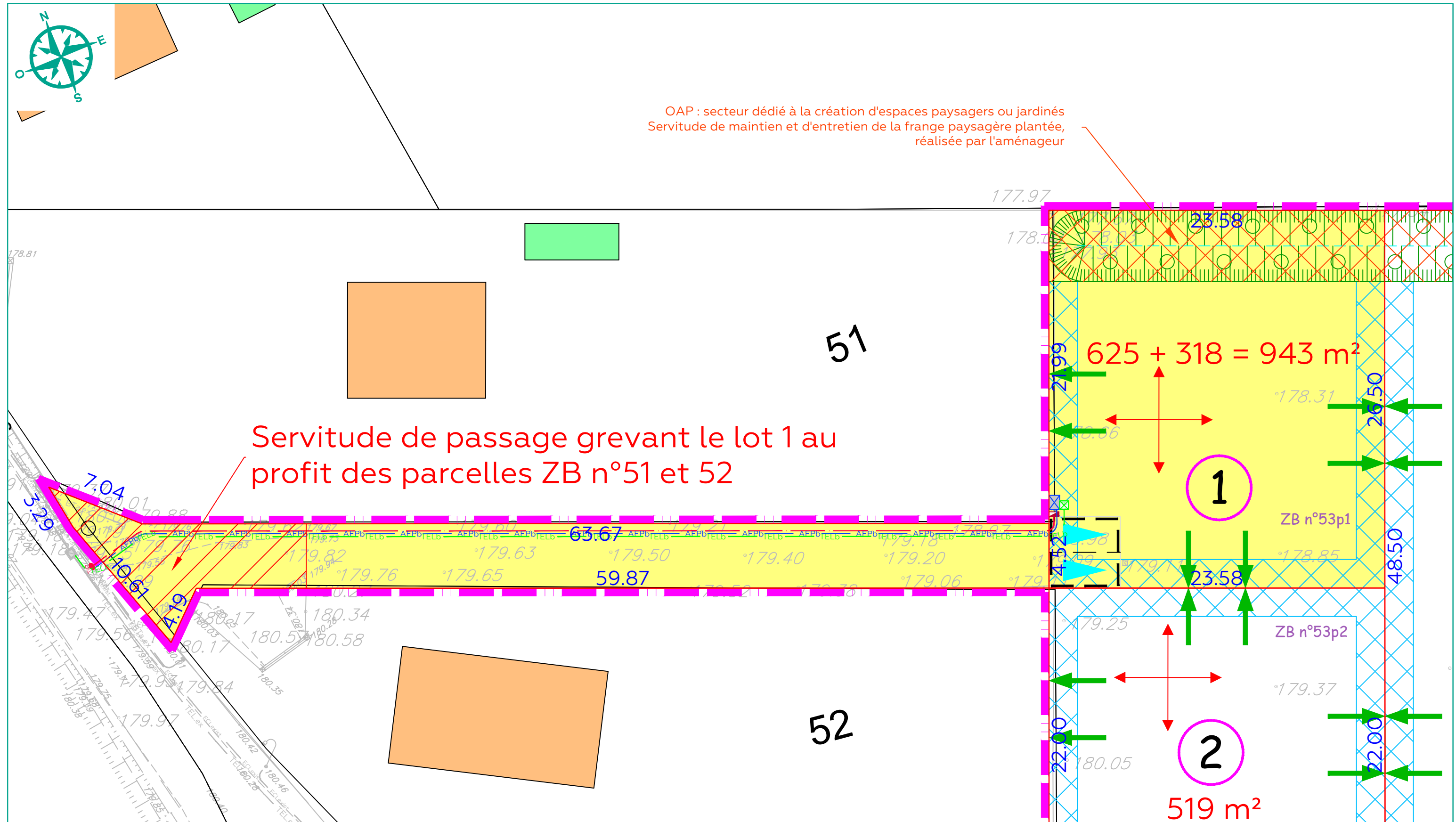


SARL TERRE D'AVENIR

Le Douet
 14230 MONFREVILLE
 Tél. : 06 80 56 59 40

SIÈGE SOCIAL / CITIS - LES MANAGERS
 15 AV DE CAMBRIDGE - BP 60269
 14209 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR CEDEX

Tél. : 02 31 06 66 65
 contact@mosaic-amenagement.fr
 www.mosaic-amenagement.fr



LOT 01
 Surface : 625m² + 318m² = 943m²
 Cadastre : Section ZB n°53 p1
 Adresse :
DOCUMENT PROVISOIRE

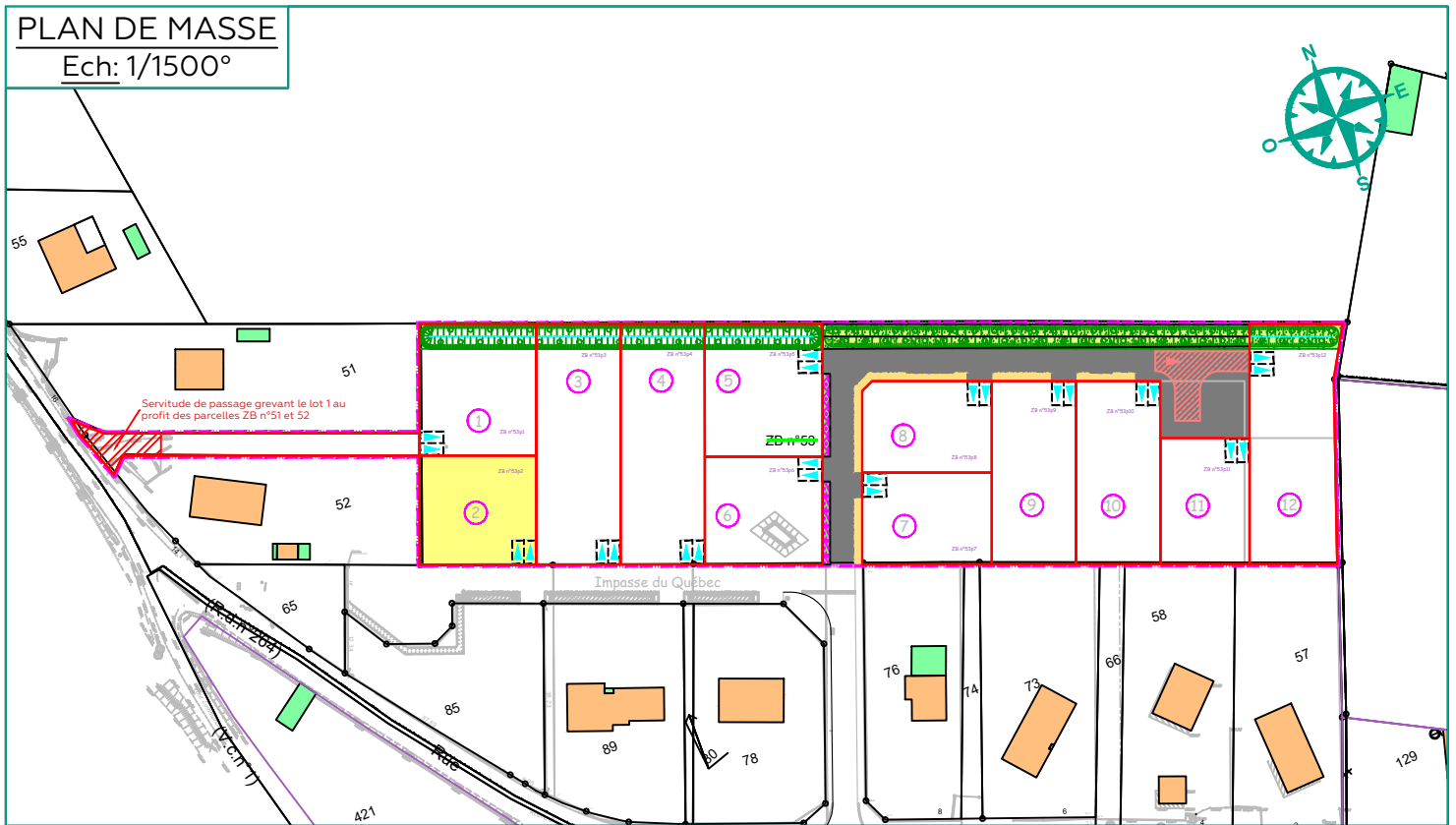
=>L'emplacement et l'altimétrie des ouvrages et des radiers sont indicatifs et sujets à modification suivant les réalisations techniques sur le terrain.

=>Les superficies sont données à titre indicatif.Elles deviendront définitives après bornage des lots.

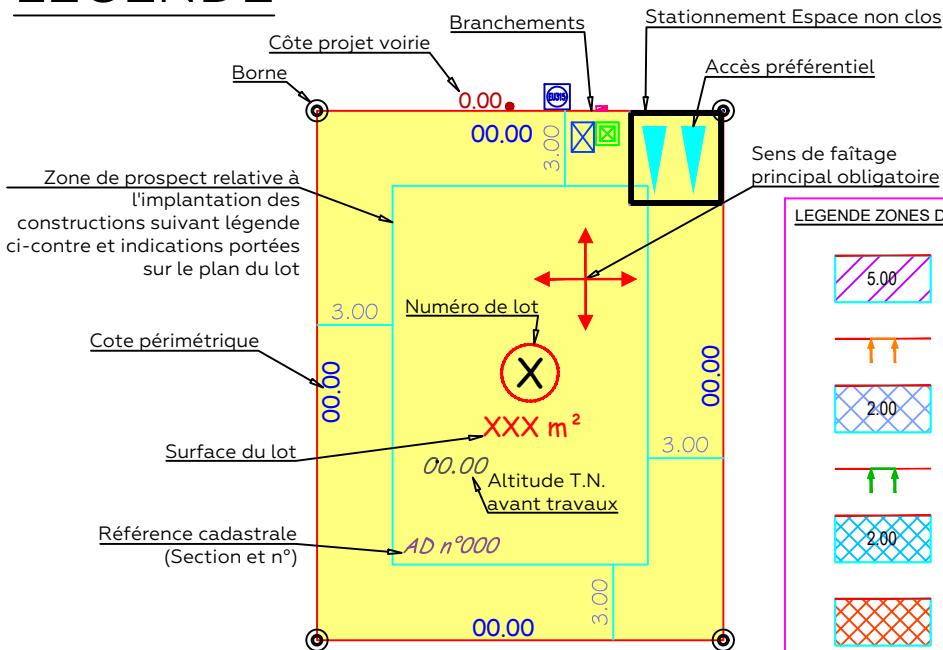
DÉPARTEMENT DU CALVADOS
COMMUNE DE COMBRAY

« Impasse du Québec »

LOTISSEMENT DE 12 LOTS
PLAN DE VENTE DU LOT 02



LEGENDE



LEGENDE BRANCHEMENTS

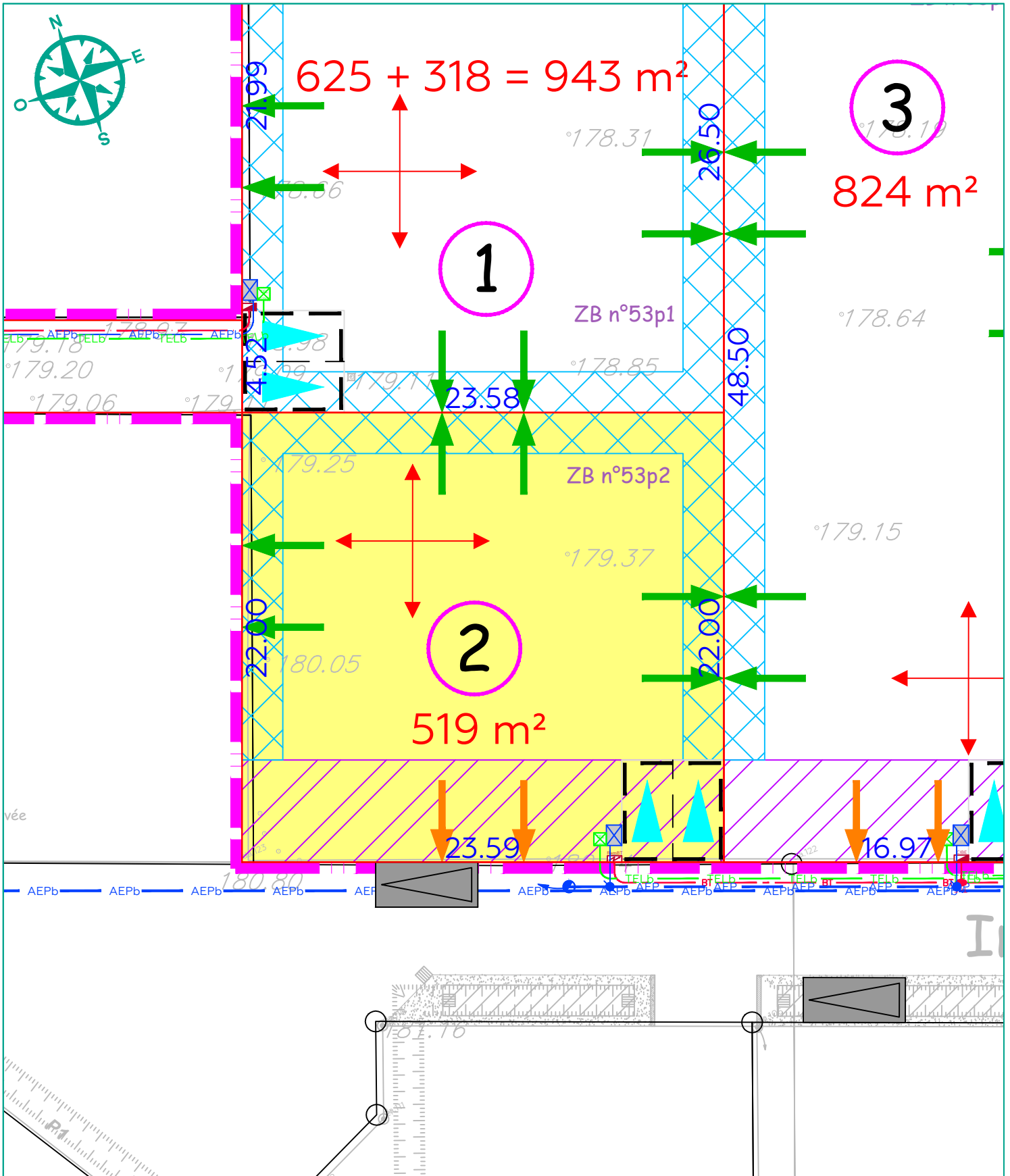
- Coffrets ENEDIS
- Citerneau 30x30 Telecom
- Citerneau Eau potable
- Candélabre

LEGENDE ZONES DE PROSPECT RELATIVE A L'IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS

- Implantation des constructions avec un recul minimum de 5.00m par rapport à l'alignement ou implantation de la construction sur la limite à l'alignement de droit.
- Implantation des constructions sur la limite à l'alignement de droit.
- Implantation obligatoire des constructions avec un recul minimum de 2.00m par rapport à la limite séparative de propriété, ou implantation de la construction sur la limite séparative.
- Implantation des constructions en limite séparative.
- Implantation obligatoire des constructions avec un recul minimum de 2.00m par rapport à la limite séparative de propriété.
- Secteur dédié à la création d'espaces paysagers ou jardinés.



SARL TERRE D'AVENIR
 Le Douet
 14230 MONFREVILLE
 Tél. : 06 80 56 59 40



LOT 02

Surface : 519m²

Cadastre : Section ZB n°53 p2

Adresse :

DOCUMENT PROVISOIRE

=>L'emplacement et l'altimétrie des ouvrages et des radiers sont indicatifs et sujets à modification suivant les réalisations techniques sur le terrain.

=>Les superficies sont données à titre indicatif.Elles deviendront définitives après bornage des lots.

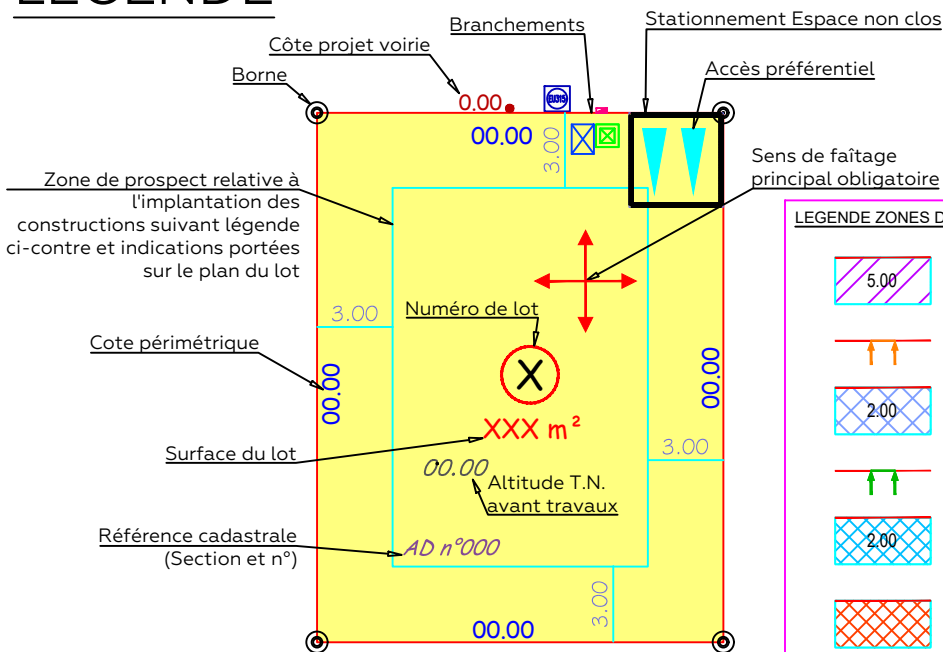
DÉPARTEMENT DU CALVADOS
COMMUNE DE COMBRAY

« Impasse du Québec »

LOTISSEMENT DE 12 LOTS
PLAN DE VENTE DU LOT 03



LEGENDE



LEGENDE BRANCHEMENTS

- Coffrets ENEDIS
- Citerneau 30x30 Telecom
- Citerneau Eau potable
- Candélabre

LEGENDE ZONES DE PROSPECT RELATIVE A L'IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS

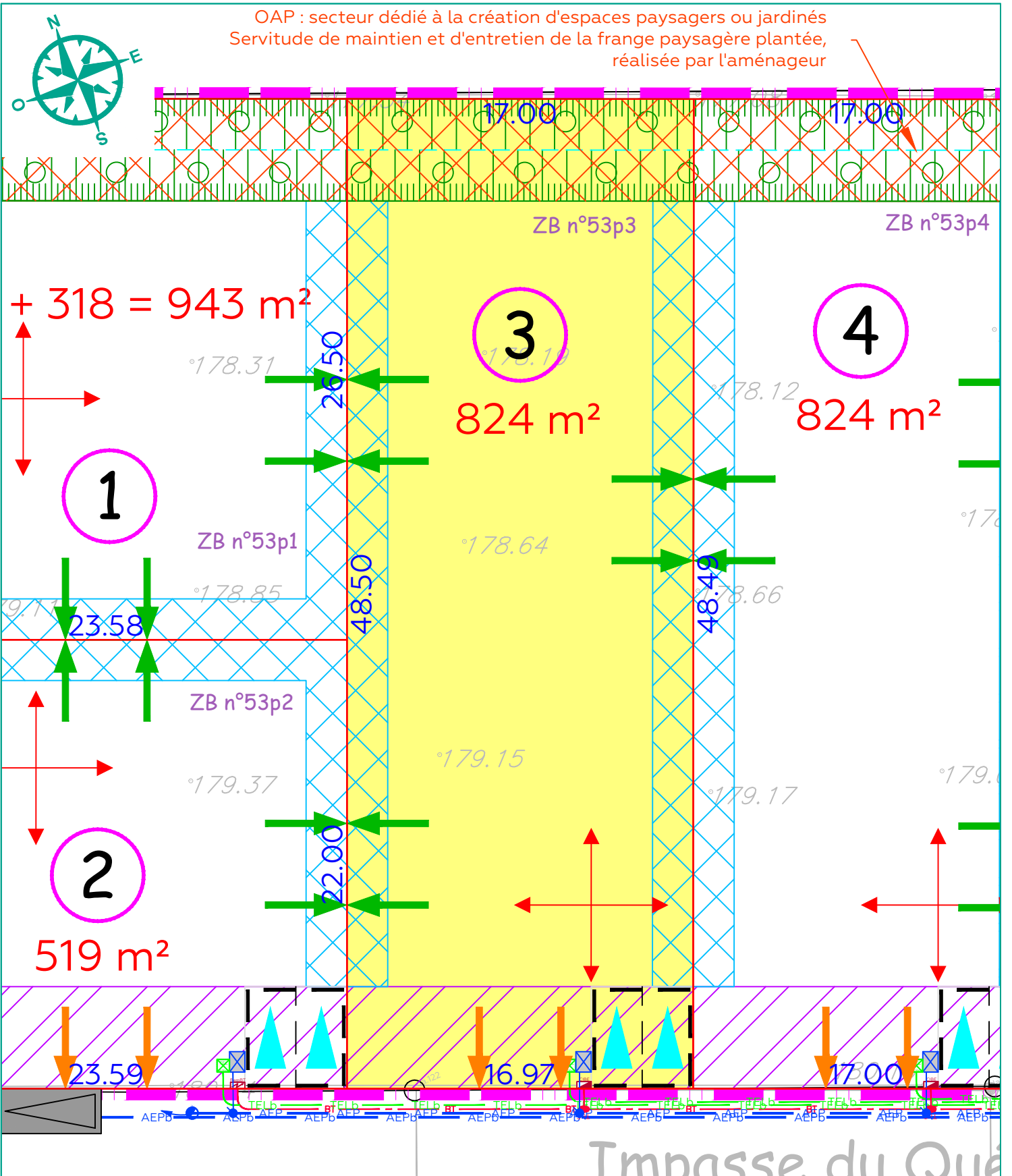
- Implantation des constructions avec un recul minimum de 5.00m par rapport à l'alignement ou implantation de la construction sur la limite à l'alignement de droit.
- Implantation des constructions sur la limite à l'alignement de droit.
- Implantation obligatoire des constructions avec un recul minimum de 2.00m par rapport à la limite séparative de propriété, ou implantation de la construction sur la limite séparative.
- Implantation des constructions en limite séparative.
- Implantation obligatoire des constructions avec un recul minimum de 2.00m par rapport à la limite séparative de propriété.
- Secteur dédié à la création d'espaces paysagers ou jardinés.



SARL TERRE D'AVENIR
 Le Douet
 14230 MONFREVILLE
 Tél. : 06 80 56 59 40

SIÈGE SOCIAL / CITIS - LES MANAGERS
 15 AV DE CAMBRIDGE - BP 60269
 14209 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR CEDEX

Tél. : 02 31 06 66 65
 contact@mosaic-amenagement.fr
 www.mosaic-amenagement.fr



LOT 03
 Surface : 824m²
 Cadastre : Section ZB n°53 p3
 Adresse :
DOCUMENT PROVISOIRE

=>L'emplacement et l'altimétrie des ouvrages et des radiers sont indicatifs et sujets à modification suivant les réalisations techniques sur le terrain.

=>Les superficies sont données à titre indicatif.Elles deviendront définitives après bornage des lots.

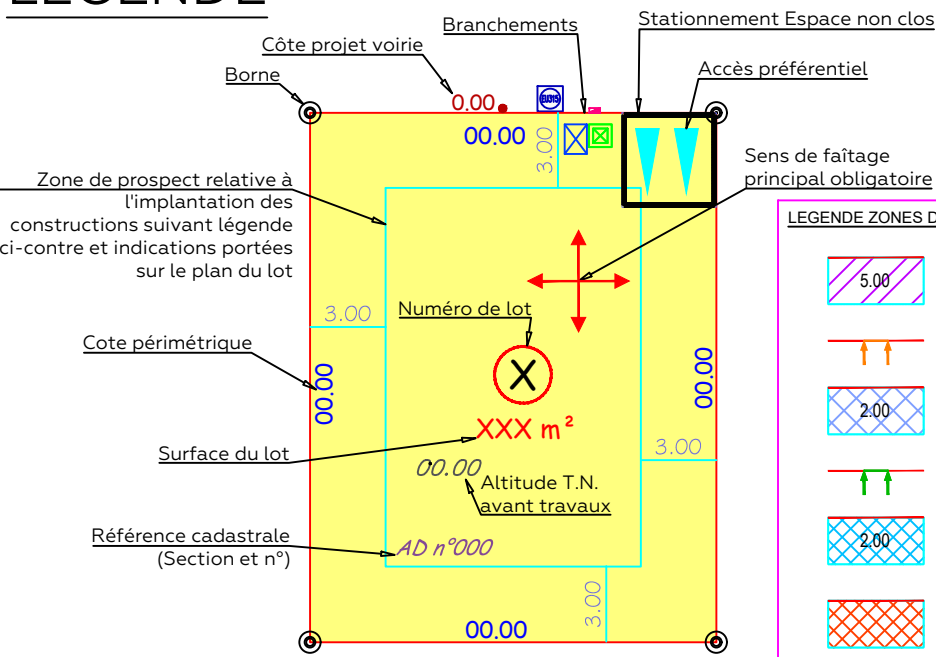
DÉPARTEMENT DU CALVADOS
COMMUNE DE COMBRAY

« Impasse du Québec »

LOTISSEMENT DE 12 LOTS
PLAN DE VENTE DU LOT 04



LEGENDE



LEGENDE BRANCHEMENTS

- Coffrets ENEDIS
- Citerneau 30x30 Telecom
- Citerneau Eau potable
- Candélabre

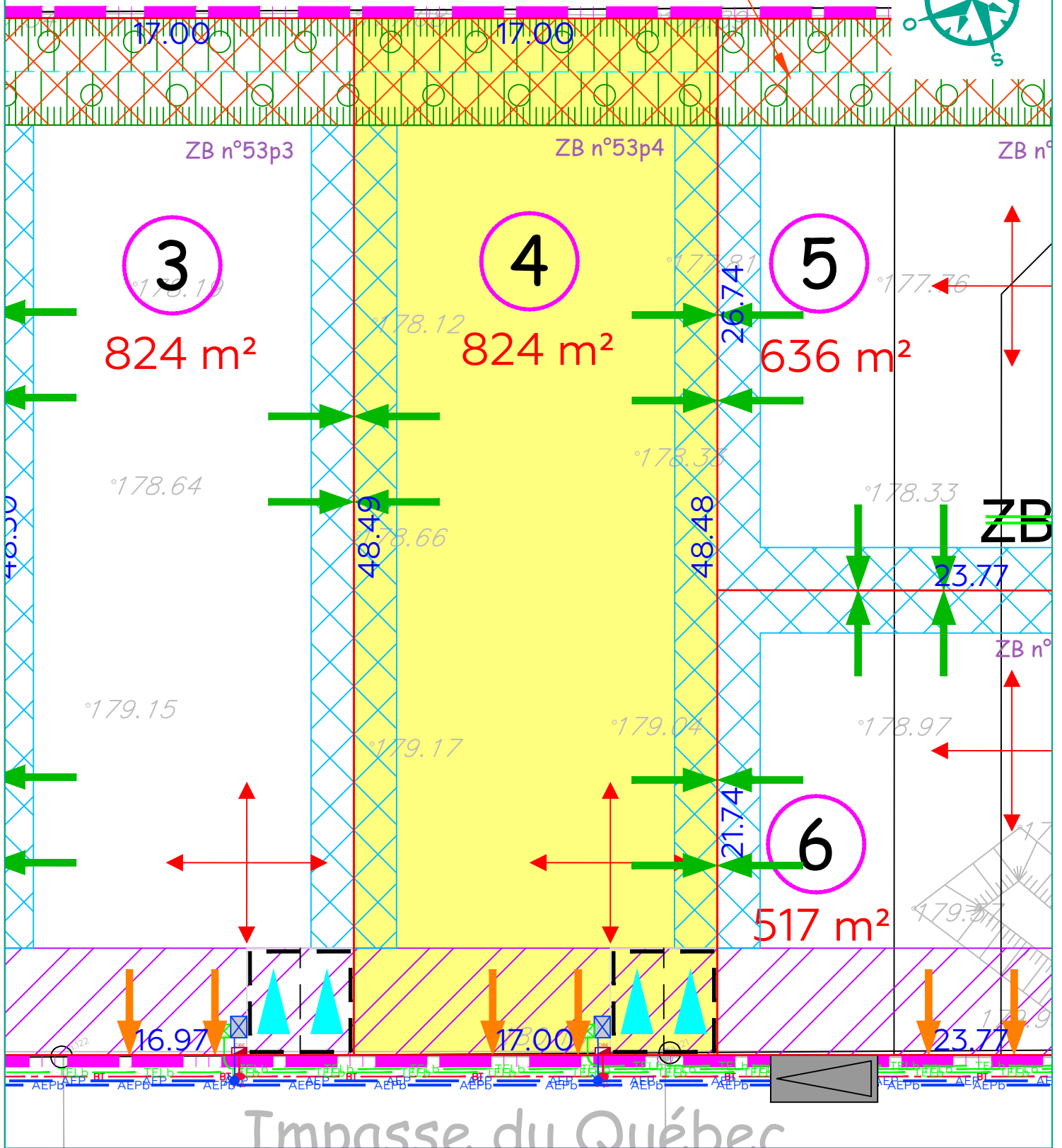
LEGENDE ZONES DE PROSPECT RELATIVE A L'IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS

- Implantation des constructions avec un recul minimum de 5.00m par rapport à l'alignement ou implantation de la construction sur la limite à l'alignement de droit.
- Implantation des constructions sur la limite à l'alignement de droit.
- Implantation obligatoire des constructions avec un recul minimum de 2.00m par rapport à la limite séparative de propriété, ou implantation de la construction sur la limite séparative.
- Implantation des constructions en limite séparative.
- Implantation obligatoire des constructions avec un recul minimum de 2.00m par rapport à la limite séparative de propriété.
- Secteur dédié à la création d'espaces paysagers ou jardinés.



SARL TERRE D'AVENIR
 Le Douet
 14230 MONFREVILLE
 Tél. : 06 80 56 59 40

OAP : secteur dédié à la création d'espaces paysagers ou jardinés
Servitude de maintien et d'entretien de la frange paysagère plantée, réalisée par l'aménageur



Impasse du Québec

LOT 04

Surface : 824m²

Cadastre : Section ZB n°53 p4

Adresse :

DOCUMENT PROVISOIRE

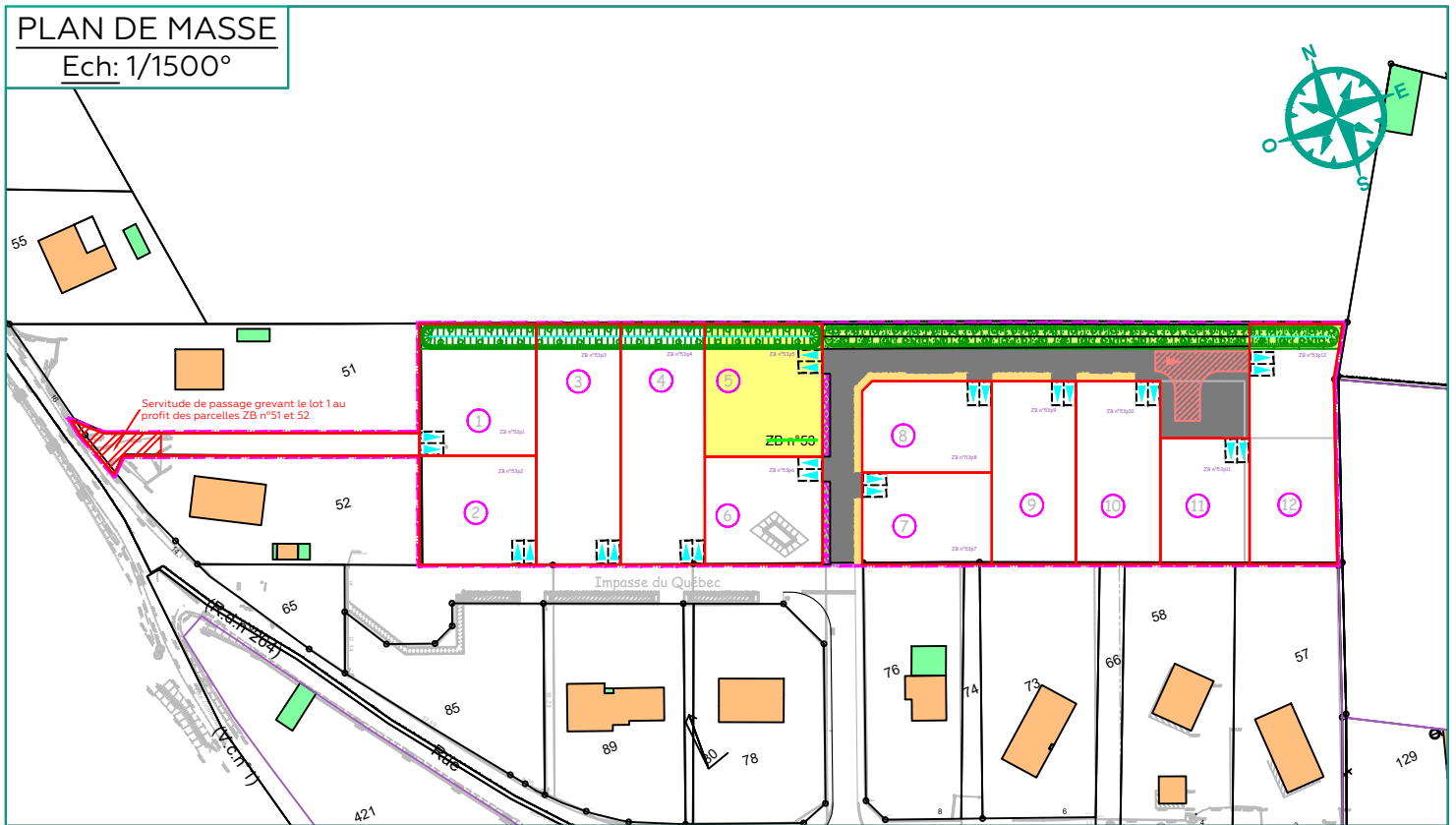
=>L'emplacement et l'altimétrie des ouvrages et des radiers sont indicatifs et sujets à modification suivant les réalisations techniques sur le terrain.

=>Les superficies sont données à titre indicatif.Elles deviendront définitives après bornage des lots.

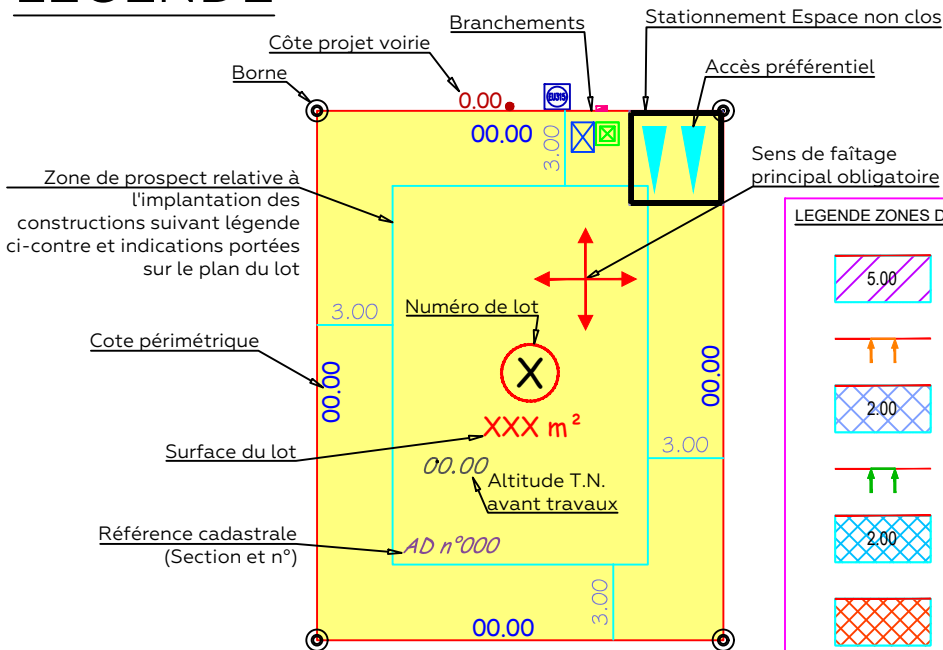
DÉPARTEMENT DU CALVADOS
COMMUNE DE COMBRAY

« Impasse du Québec »

LOTISSEMENT DE 12 LOTS
PLAN DE VENTE DU LOT 05



LEGENDE



LEGENDE BRANCHEMENTS

- Coffrets ENEDIS
- Citerneau 30x30 Telecom
- Citerneau Eau potable
- Candélabre

LEGENDE ZONES DE PROSPECT RELATIVE A L'IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS

- Implantation des constructions avec un recul minimum de 5.00m par rapport à l'alignement ou implantation de la construction sur la limite à l'alignement de droit.
- Implantation des constructions sur la limite à l'alignement de droit.
- Implantation obligatoire des constructions avec un recul minimum de 2.00m par rapport à la limite séparative de propriété, ou implantation de la construction sur la limite séparative.
- Implantation des constructions en limite séparative.
- Implantation obligatoire des constructions avec un recul minimum de 2.00m par rapport à la limite séparative de propriété.
- Secteur dédié à la création d'espaces paysagers ou jardinés.



SARL TERRE D'AVENIR
 Le Douet
 14230 MONFREVILLE
 Tél. : 06 80 56 59 40

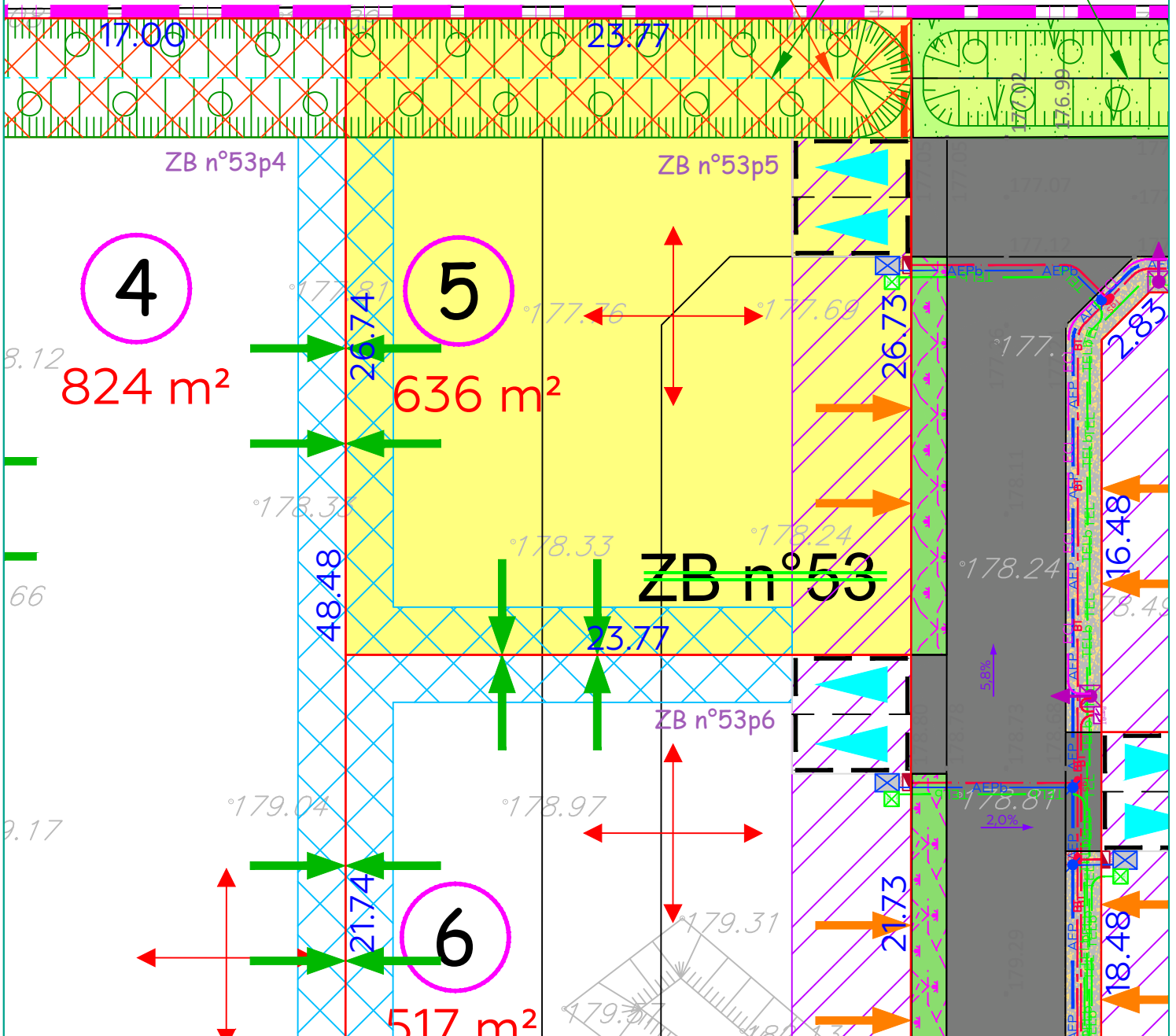
SIÈGE SOCIAL / CITIS - LES MANAGERS
 15 AV DE CAMBRIDGE - BP 60269
 14209 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR CEDEX

Tél. : 02 31 06 66 65
 contact@mosaic-amenagement.fr
 www.mosaic-amenagement.fr



OAP : secteur dédié à la création d'espaces paysagers ou jardinés
 Frange paysagère à créer : bosquets, haies bocagères, arbres de haut jet
 Secteur correspondant à la zone N du PLU
 Aménagement à réaliser par le lotisseur

OAP : secteur dédié à la création d'espaces paysagers ou jardinés
 Servitude de maintien et d'entretien de la frange paysagère plantée,
 réalisée par l'aménageur



LOT 05

Surface : 636m²

Cadastre : Section ZB n°53 p5

Adresse :

DOCUMENT PROVISOIRE

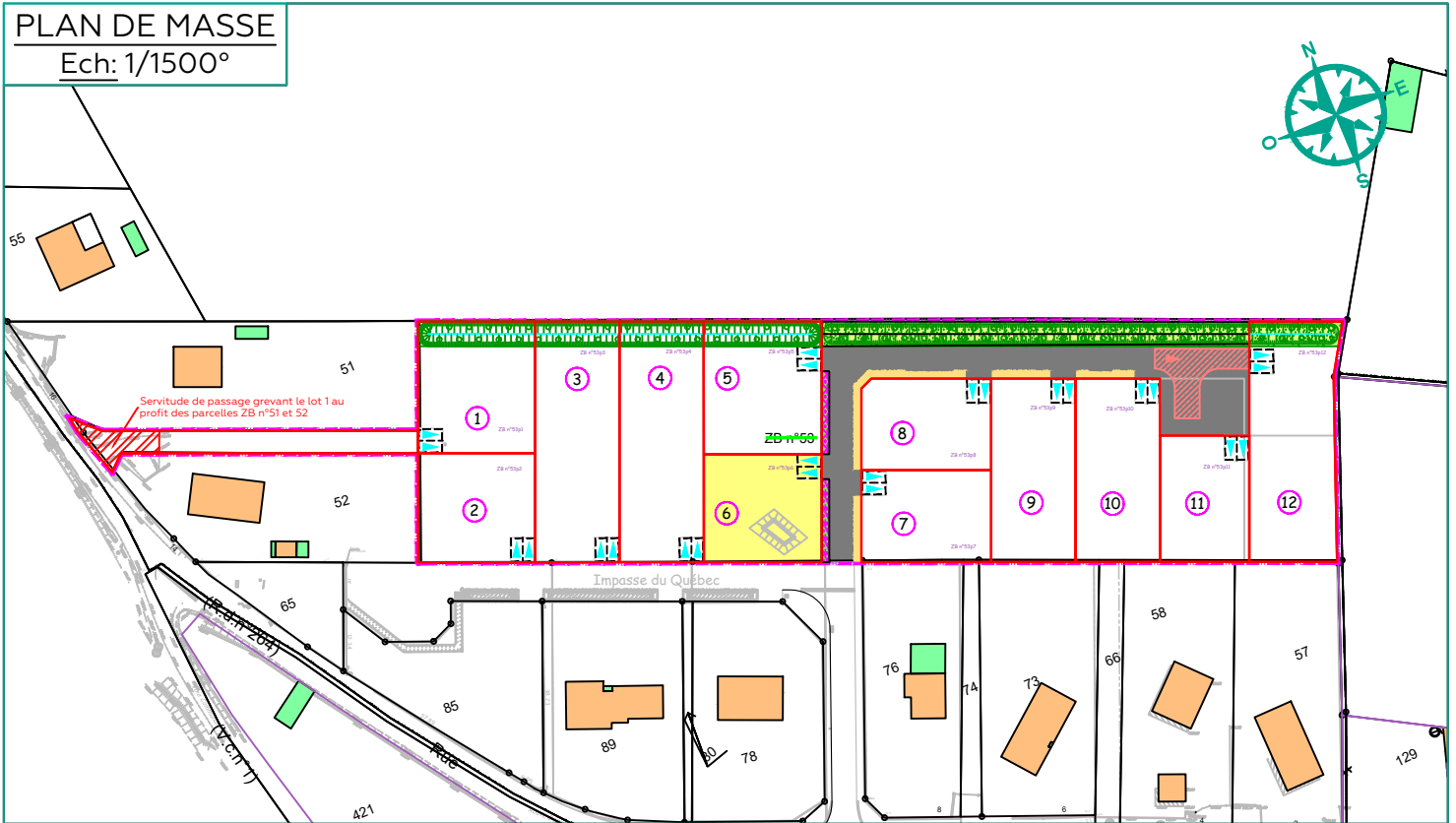
=>L'emplacement et l'altimétrie des ouvrages et des radiers sont indicatifs et sujets à modification suivant les réalisations techniques sur le terrain.

=>Les superficies sont données à titre indicatif.Elles deviendront définitives après bornage des lots.

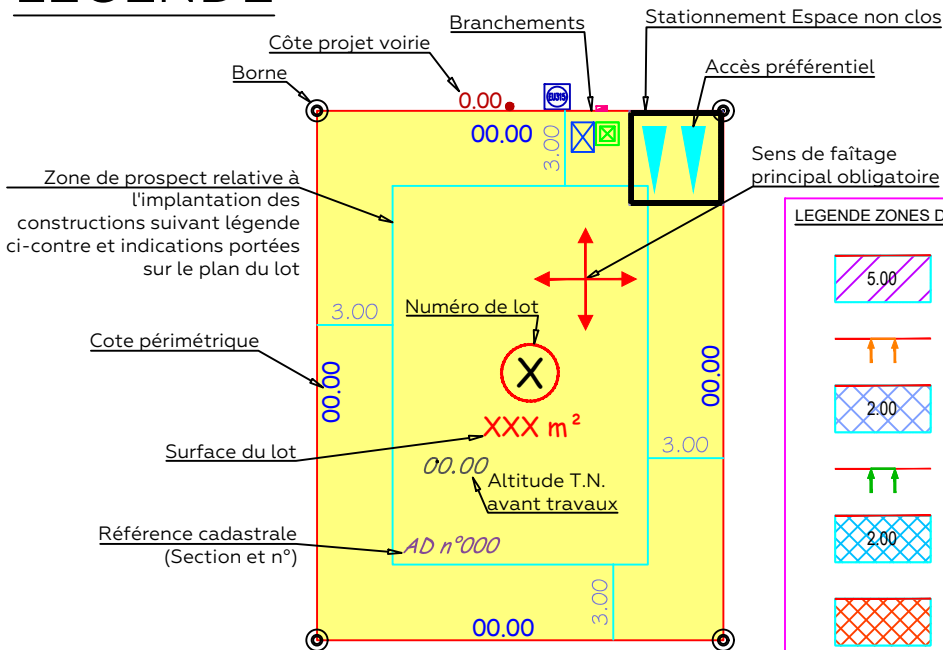
DÉPARTEMENT DU CALVADOS
COMMUNE DE COMBRAY

« Impasse du Québec »

LOTISSEMENT DE 12 LOTS
PLAN DE VENTE DU LOT 06



LEGENDE



LEGENDE BRANCHEMENTS

- Coffrets ENEDIS
- Citerneau 30x30 Telecom
- Citerneau Eau potable
- Candélabre

LEGENDE ZONES DE PROSPECT RELATIVE A L'IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS

- Implantation des constructions avec un recul minimum de 5.00m par rapport à l'alignement ou implantation de la construction sur la limite à l'alignement de droit.
- Implantation des constructions sur la limite à l'alignement de droit.
- Implantation obligatoire des constructions avec un recul minimum de 2.00m par rapport à la limite séparative de propriété, ou implantation de la construction sur la limite séparative.
- Implantation des constructions en limite séparative.
- Implantation obligatoire des constructions avec un recul minimum de 2.00m par rapport à la limite séparative de propriété.
- Secteur dédié à la création d'espaces paysagers ou jardinés.

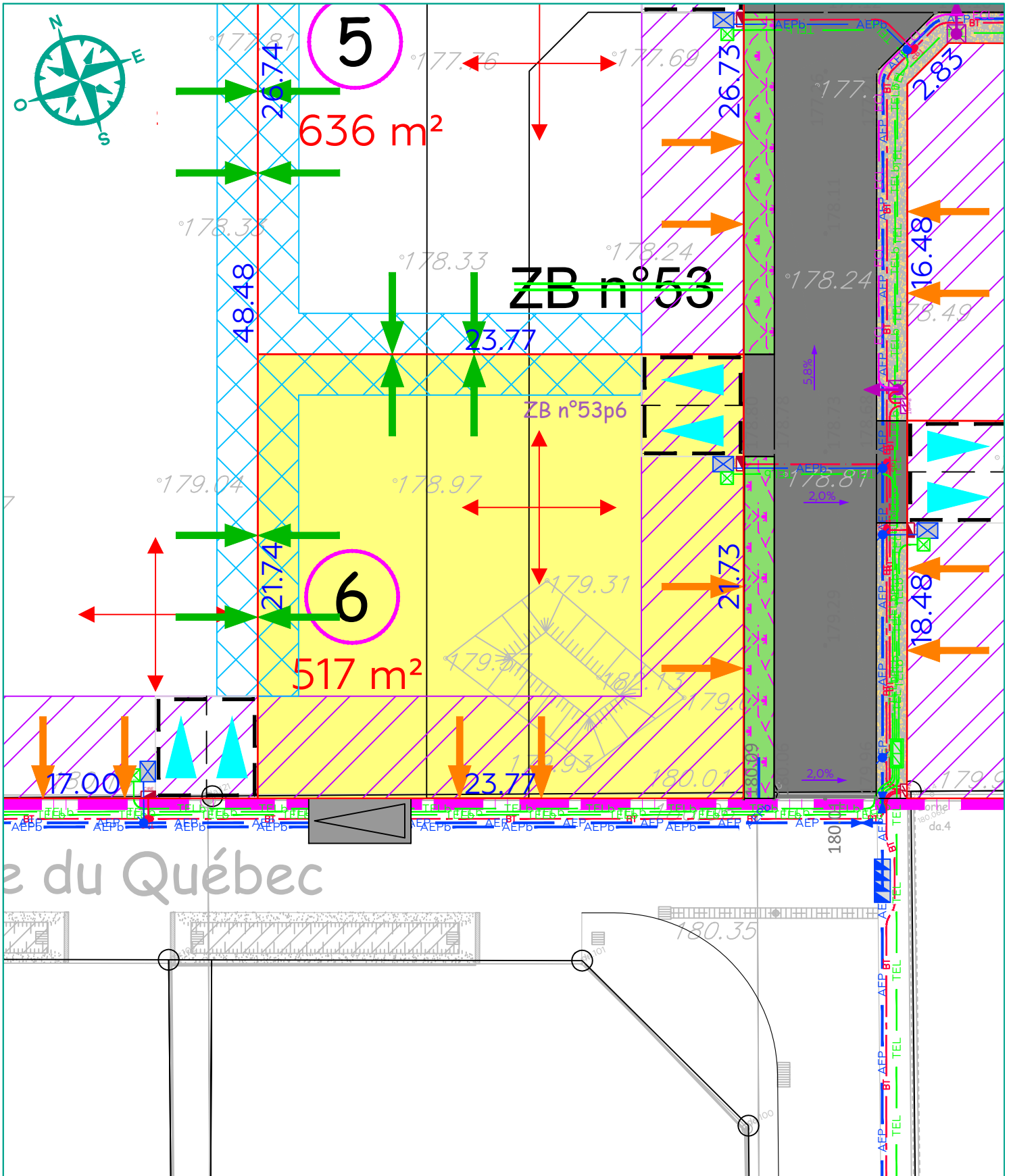


SARL TERRE D'AVENIR

Le Douet
 14230 MONFREVILLE
 Tél. : 06 80 56 59 40

SIÈGE SOCIAL / CITIS - LES MANAGERS
 15 AV DE CAMBRIDGE - BP 60269
 14209 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR CEDEX

Tél. : 02 31 06 66 65
 contact@mosaic-amenagement.fr
 www.mosaic-amenagement.fr



e du Québec

LOT 06

Surface : 517m²

Cadastre : Section ZB n°53 p6

Adresse :

DOCUMENT PROVISOIRE

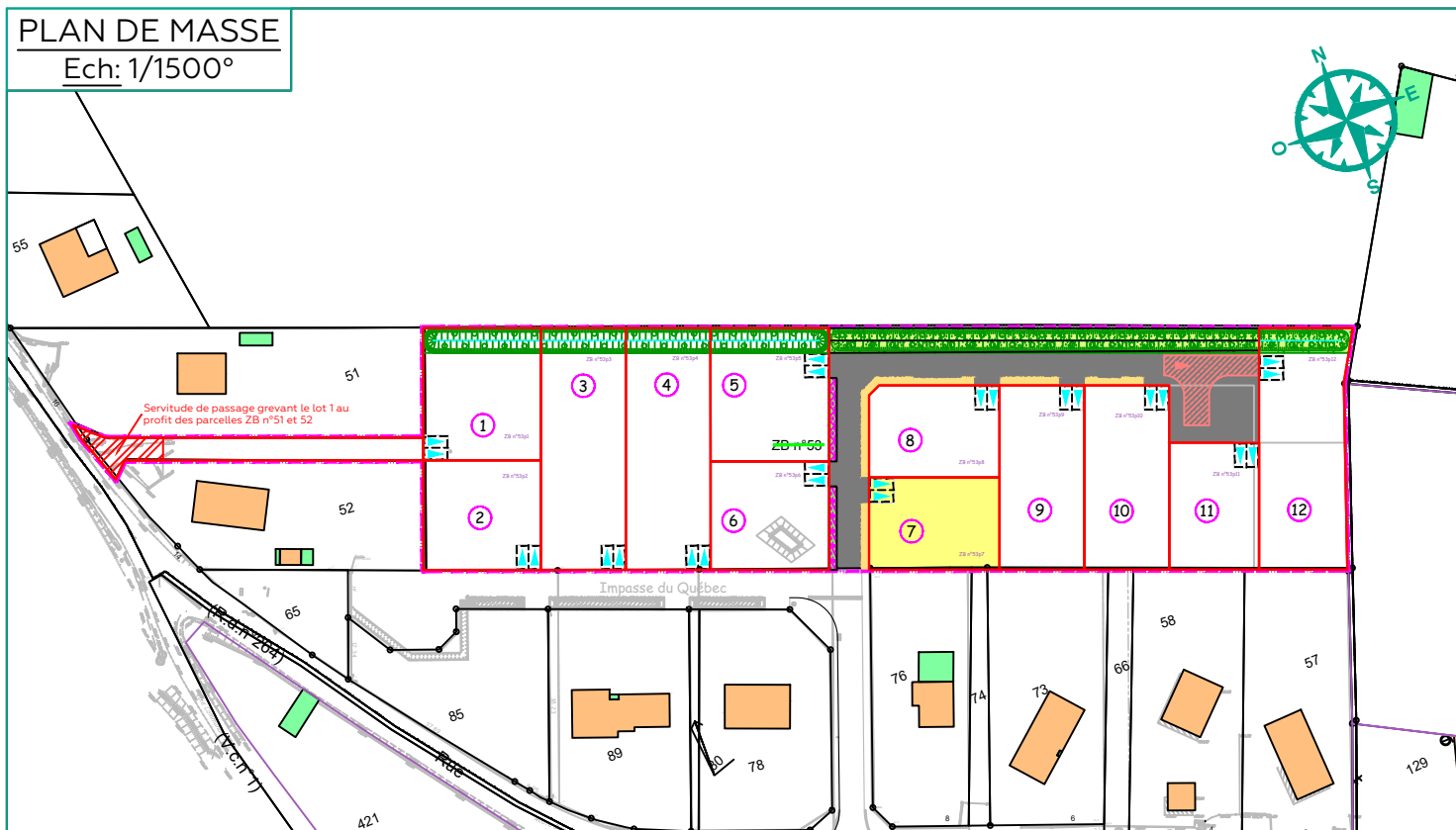
=>L'emplacement et l'altimétrie des ouvrages et des radiers sont indicatifs et sujets à modification suivant les réalisations techniques sur le terrain.

=>Les superficies sont données à titre indicatif.Elles deviendront définitives après bornage des lots.

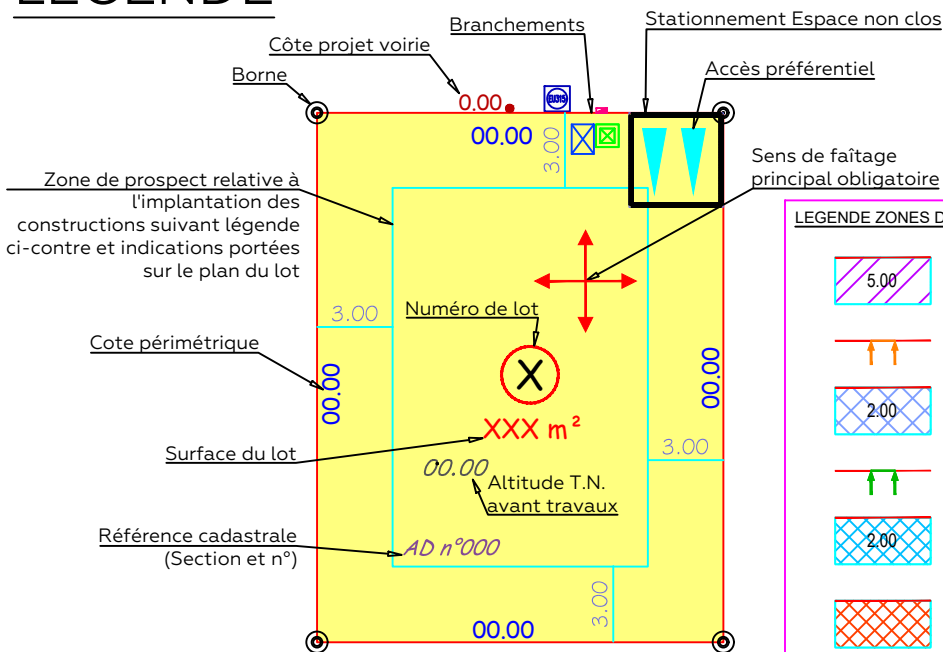
DÉPARTEMENT DU CALVADOS
COMMUNE DE COMBRAY

« Impasse du Québec »

LOTISSEMENT DE 12 LOTS
PLAN DE VENTE DU LOT 07



LEGENDE



LEGENDE BRANCHEMENTS

- Coffrets ENEDIS
- Citerneau 30x30 Telecom
- Citerneau Eau potable
- Candélabre

LEGENDE ZONES DE PROSPECT RELATIVE A L'IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS

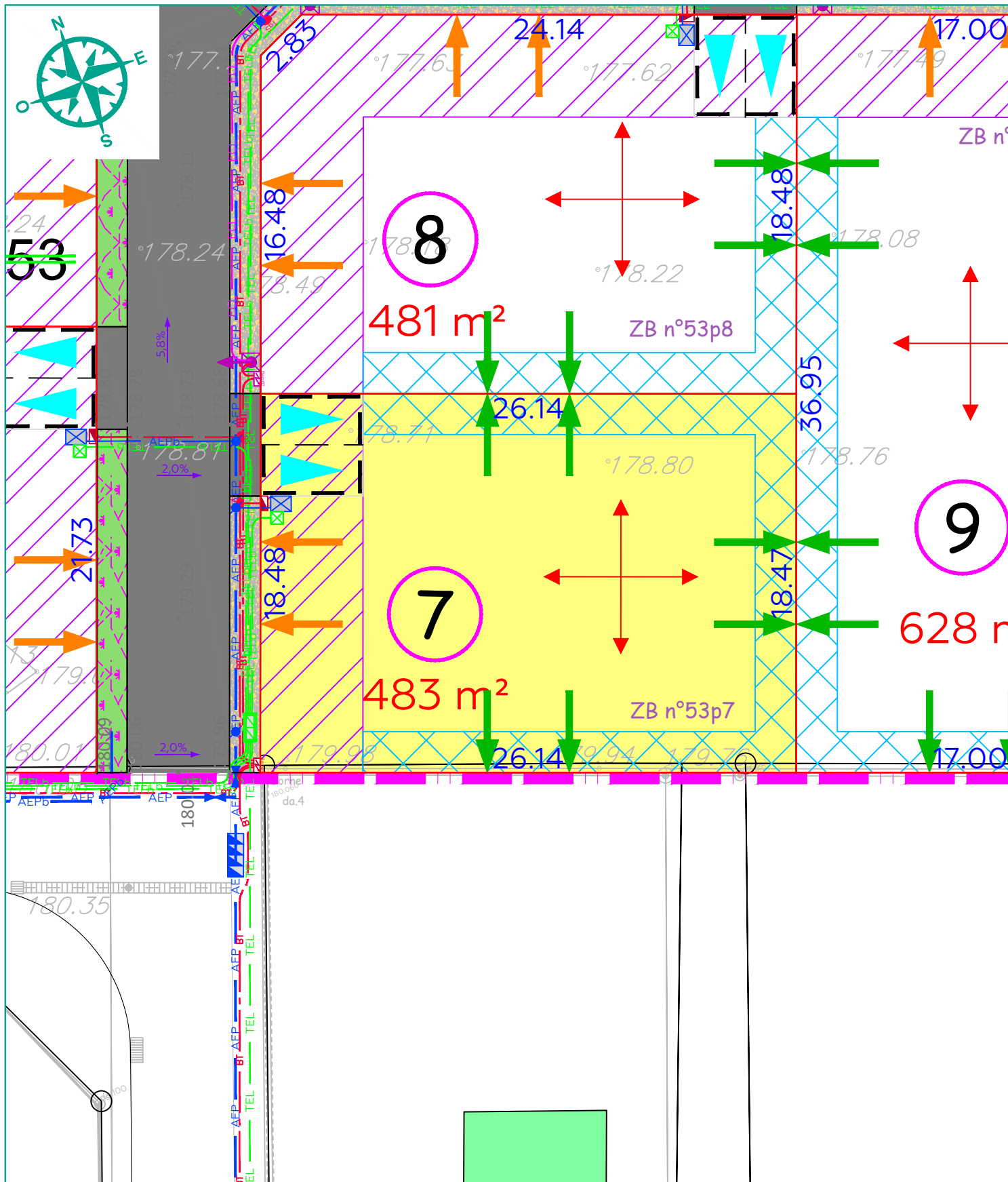
- Implantation des constructions avec un recul minimum de 5.00m par rapport à l'alignement ou implantation de la construction sur la limite à l'alignement de droit.
- Implantation des constructions sur la limite à l'alignement de droit.
- Implantation obligatoire des constructions avec un recul minimum de 2.00m par rapport à la limite séparative de propriété, ou implantation de la construction sur la limite séparative.
- Implantation des constructions en limite séparative.
- Implantation obligatoire des constructions avec un recul minimum de 2.00m par rapport à la limite séparative de propriété.
- Secteur dédié à la création d'espaces paysagers ou jardinés.



SARL TERRE D'AVENIR
 Le Douet
 14230 MONFREVILLE
 Tél. : 06 80 56 59 40

SIÈGE SOCIAL / CITIS - LES MANAGERS
 15 AV DE CAMBRIDGE - BP 60269
 14209 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR CEDEX

Tél. : 02 31 06 66 65
 contact@mosaic-amenagement.fr
 www.mosaic-amenagement.fr



LOT 07

Surface : 483m²

Cadastre : Section ZB n°53 p7

Adresse :

DOCUMENT PROVISOIRE

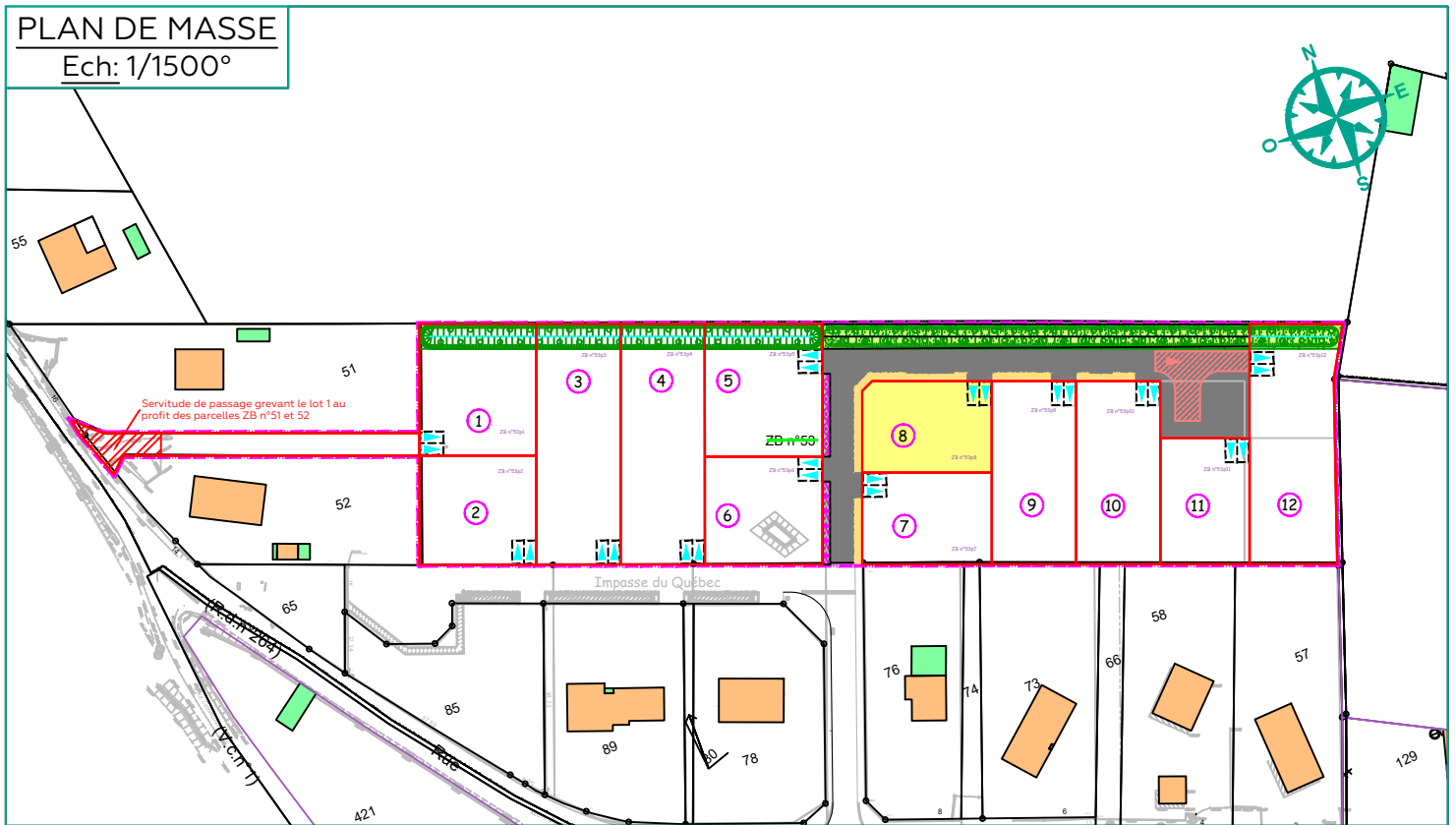
=>L'emplacement et l'altimétrie des ouvrages et des radiers sont indicatifs et sujets à modification suivant les réalisations techniques sur le terrain.

=>Les superficies sont données à titre indicatif.Elles deviendront définitives après bornage des lots.

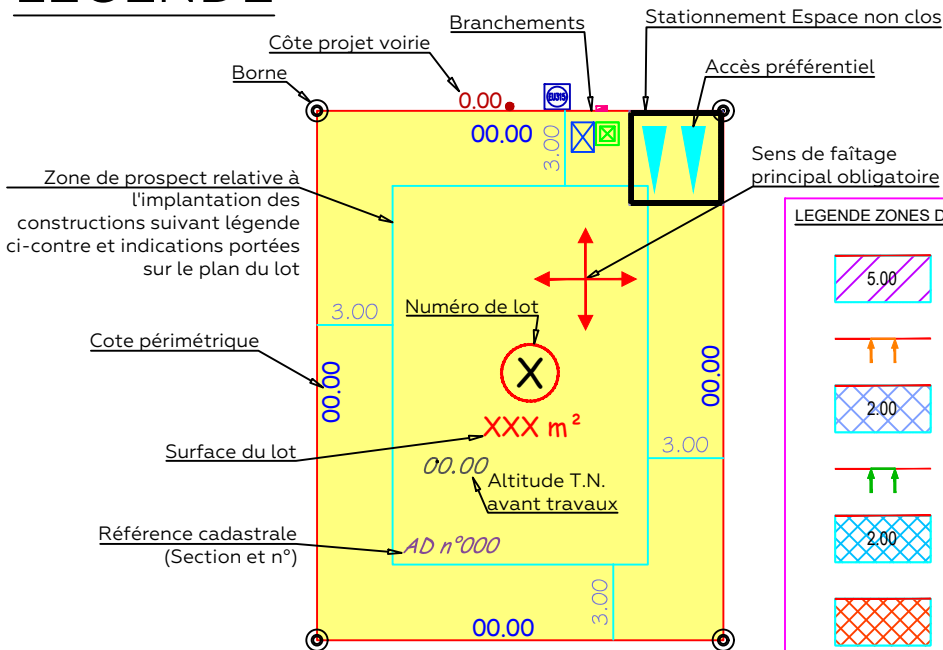
DÉPARTEMENT DU CALVADOS
COMMUNE DE COMBRAY

« Impasse du Québec »

LOTISSEMENT DE 12 LOTS
PLAN DE VENTE DU LOT 08



LEGENDE



LEGENDE BRANCHEMENTS

- Coffrets ENEDIS
- Citerneau 30x30 Telecom
- Citerneau Eau potable
- Candélabre

LEGENDE ZONES DE PROSPECT RELATIVE A L'IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS

- 5.00 Implantation des constructions avec un recul minimum de 5.00m par rapport à l'alignement ou implantation de la construction sur la limite à l'alignement de droit.
- Implantation des constructions sur la limite à l'alignement de droit.
- 2.00 Implantation obligatoire des constructions avec un recul minimum de 2.00m par rapport à la limite séparative de propriété, ou implantation de la construction sur la limite séparative.
- Implantation des constructions en limite séparative.
- 2.00 Implantation obligatoire des constructions avec un recul minimum de 2.00m par rapport à la limite séparative de propriété.
- Secteur dédié à la création d'espaces paysagers ou jardinés.

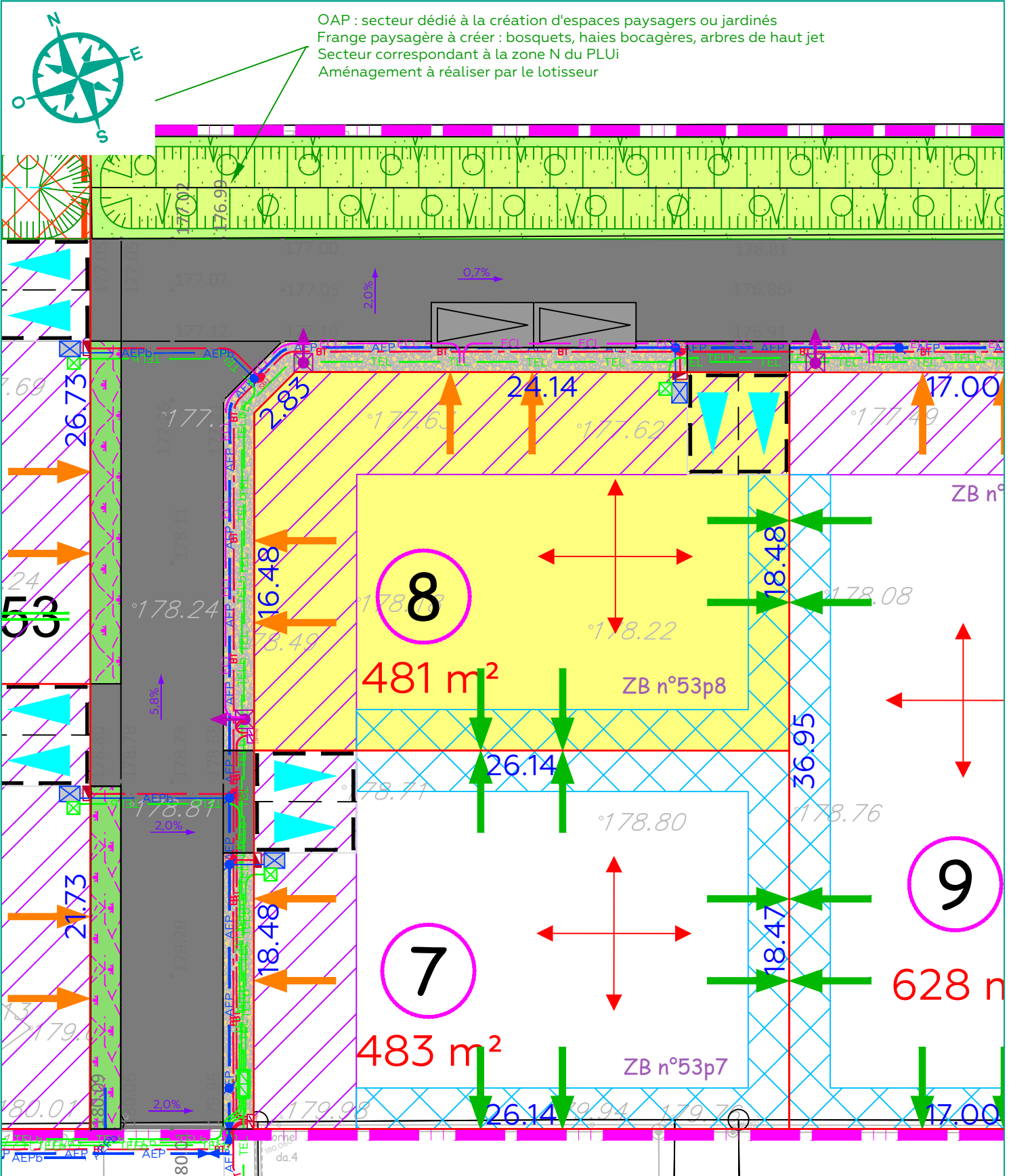


SARL TERRE D'AVENIR
 Le Douet
 14230 MONFREVILLE
 Tél. : 06 80 56 59 40

SIÈGE SOCIAL / CITIS - LES MANAGERS
 15 AV DE CAMBRIDGE - BP 60269
 14209 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR CEDEX

Tél. : 02 31 06 66 65
 contact@mosaic-amenagement.fr
 www.mosaic-amenagement.fr

OAP : secteur dédié à la création d'espaces paysagers ou jardinés
 Frange paysagère à créer : bosquets, haies bocagères, arbres de haut jet
 Secteur correspondant à la zone N du PLUi
 Aménagement à réaliser par le lotisseur



LOT 08

Surface : 481m²

Cadastre : Section ZB n°53 p8

Adresse :

DOCUMENT PROVISOIRE

=>L'emplacement et l'altimétrie des ouvrages et des radiers sont indicatifs et sujets à modification suivant les réalisations techniques sur le terrain.

=>Les superficies sont données à titre indicatif.Elles deviendront définitives après bornage des lots.

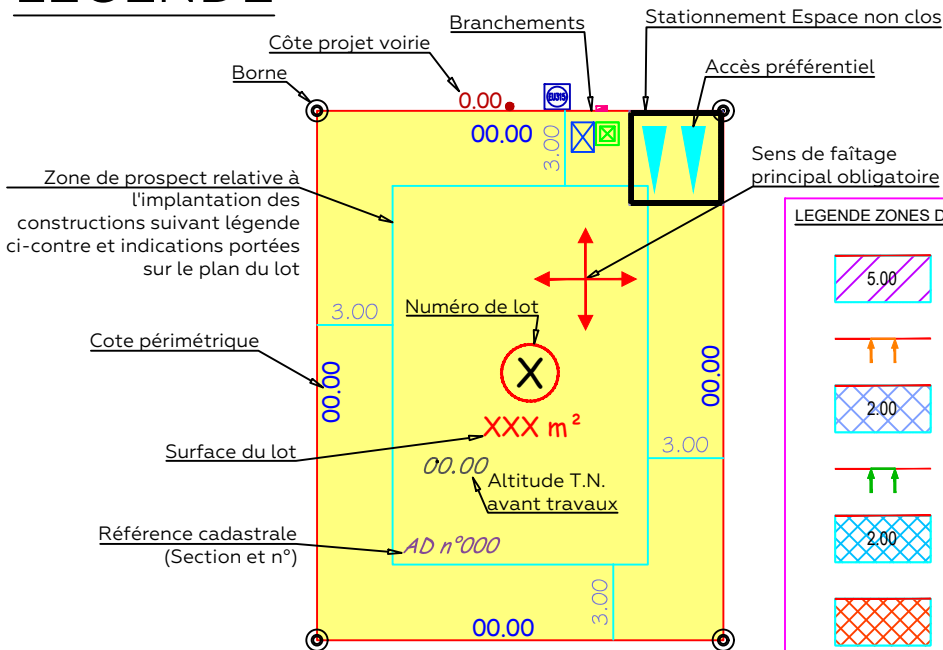
DÉPARTEMENT DU CALVADOS
COMMUNE DE COMBRAY

« Impasse du Québec »

LOTISSEMENT DE 12 LOTS
PLAN DE VENTE DU LOT 09



LEGENDE



LEGENDE BRANCHEMENTS

- Coffrets ENEDIS
- Citerneau 30x30 Telecom
- Citerneau Eau potable
- Candélabre

LEGENDE ZONES DE PROSPECT RELATIVE A L'IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS

- Implantation des constructions avec un recul minimum de 5.00m par rapport à l'alignement ou implantation de la construction sur la limite à l'alignement de droit.
- Implantation des constructions sur la limite à l'alignement de droit.
- Implantation obligatoire des constructions avec un recul minimum de 2.00m par rapport à la limite séparative de propriété, ou implantation de la construction sur la limite séparative.
- Implantation des constructions en limite séparative.
- Implantation obligatoire des constructions avec un recul minimum de 2.00m par rapport à la limite séparative de propriété.
- Secteur dédié à la création d'espaces paysagers ou jardinés.

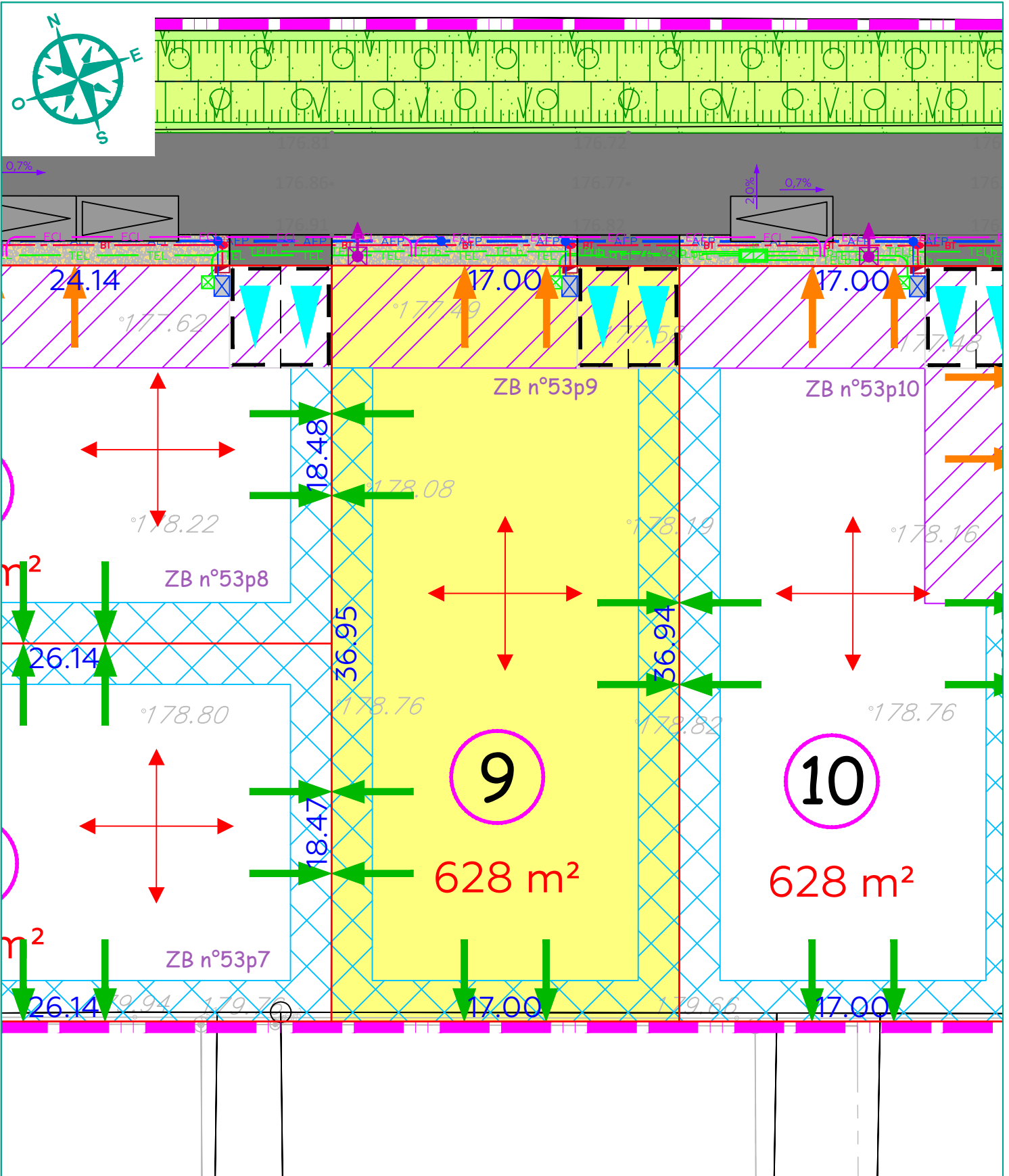


SARL TERRE D'AVENIR

Le Douet
 14230 MONFREVILLE
 Tél. : 06 80 56 59 40

SIÈGE SOCIAL / CITIS - LES MANAGERS
 15 AV DE CAMBRIDGE - BP 60269
 14209 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR CEDEX

Tél. : 02 31 06 66 65
 contact@mosaic-amenagement.fr
 www.mosaic-amenagement.fr



LOT 09

Surface : 628m²

Cadastre : Section ZB n°53 p9

Adresse :

DOCUMENT PROVISOIRE

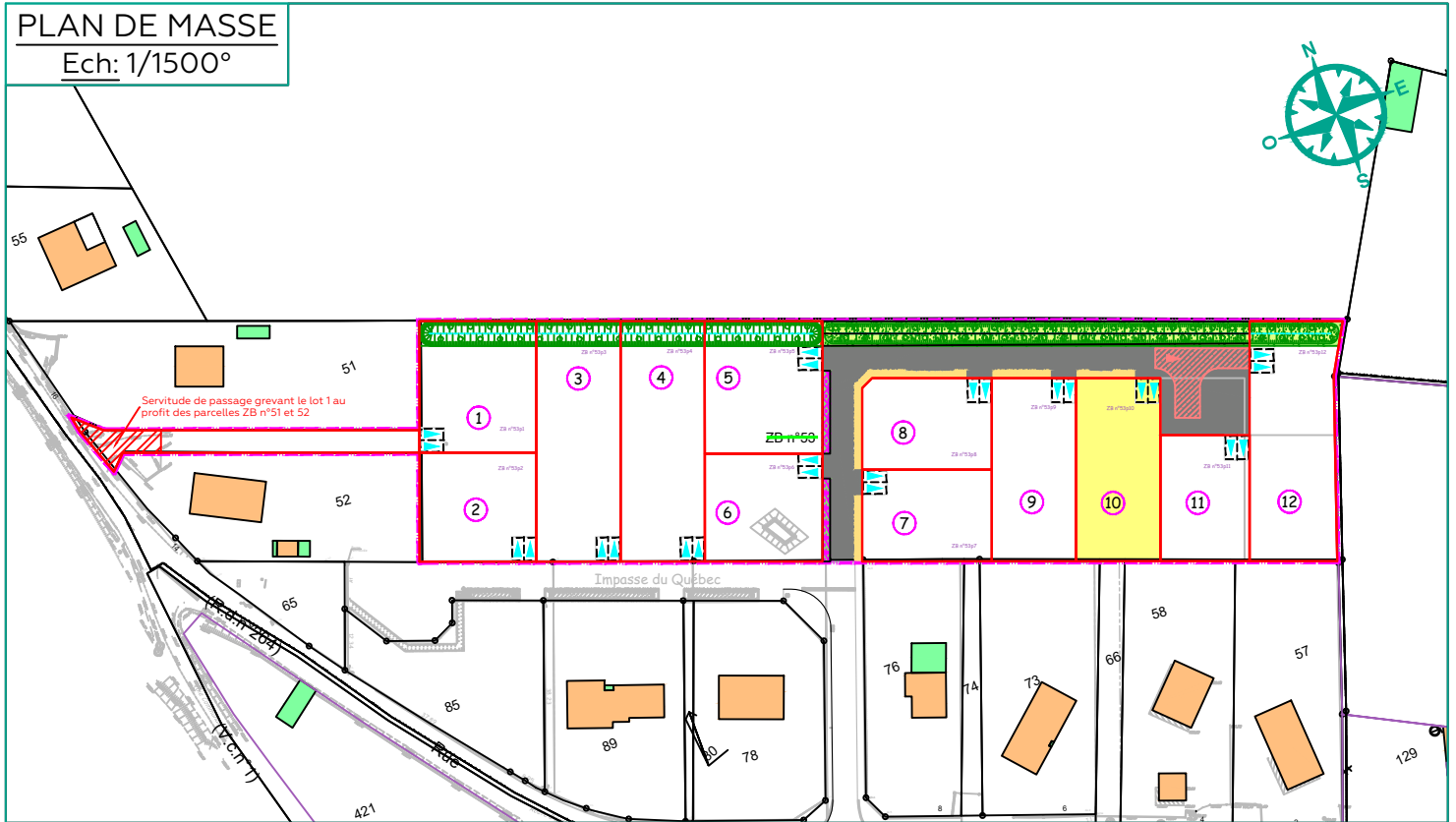
=>L'emplacement et l'altimétrie des ouvrages et des radiers sont indicatifs et sujets à modification suivant les réalisations techniques sur le terrain.

=>Les superficies sont données à titre indicatif.Elles deviendront définitives après bornage des lots.

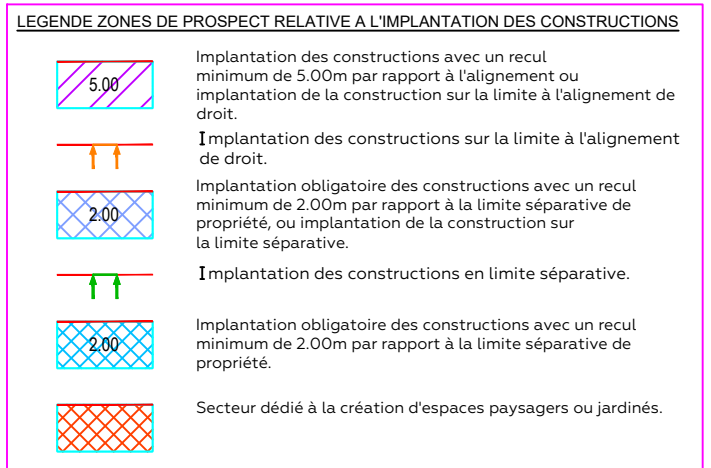
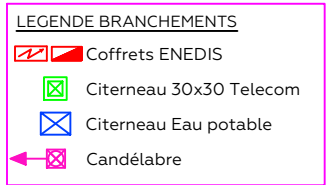
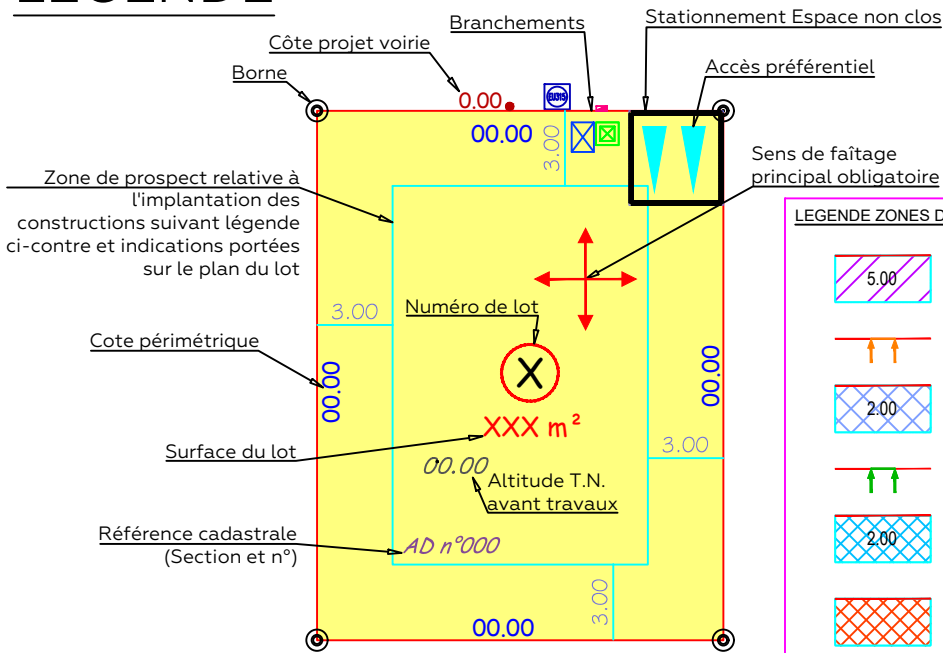
DÉPARTEMENT DU CALVADOS
COMMUNE DE COMBRAY

« Impasse du Québec »

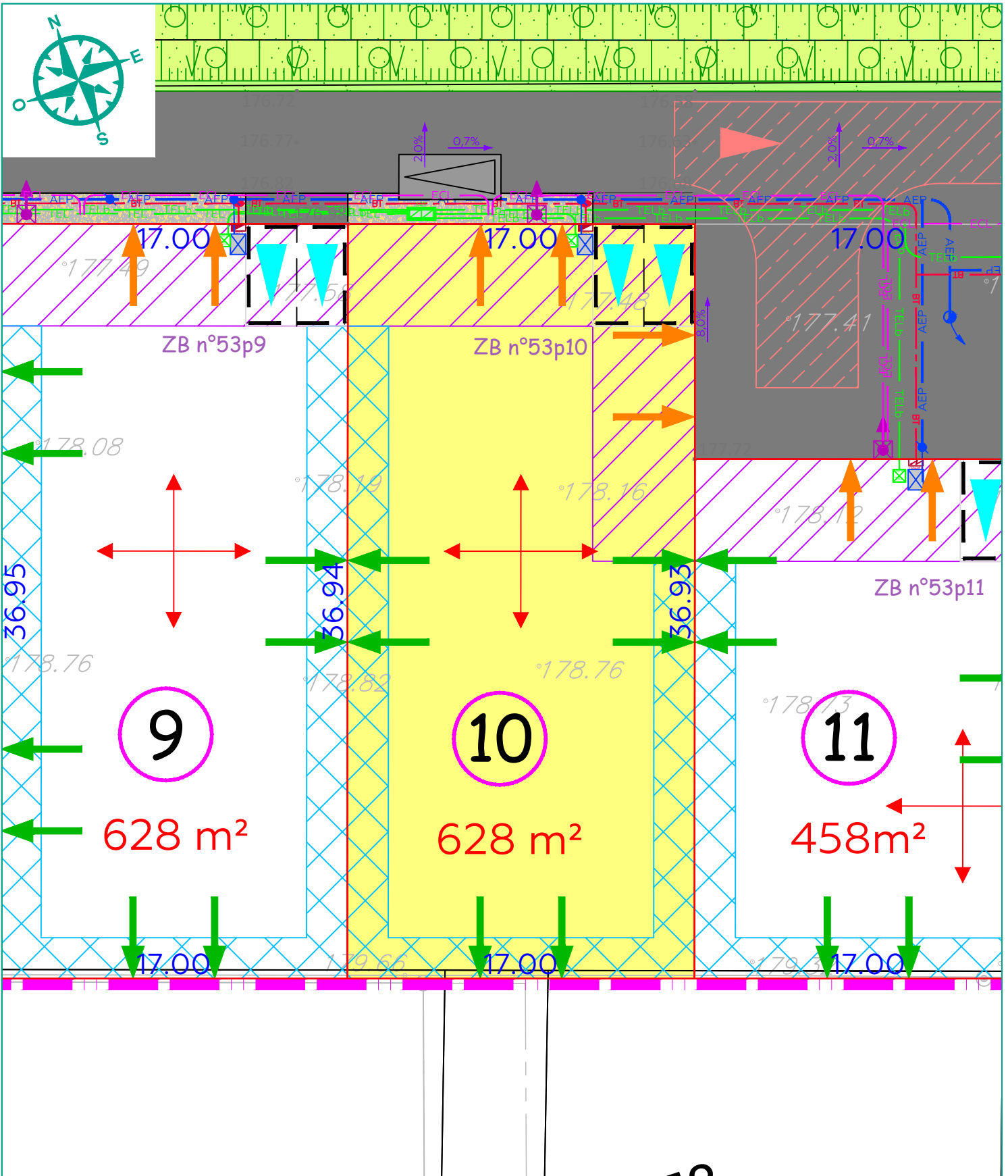
LOTISSEMENT DE 12 LOTS
PLAN DE VENTE DU LOT 10



LEGENDE



SARL TERRE D'AVENIR
 Le Douet
 14230 MONFREVILLE
 Tél. : 06 80 56 59 40



LOT 10
 Surface : 628m²
 Cadastre : Section ZB n°53 p10
 Adresse :
DOCUMENT PROVISOIRE

=>L'emplacement et l'altimétrie des ouvrages et des radiers sont indicatifs et sujets à modification suivant les réalisations techniques sur le terrain.

=>Les superficies sont données à titre indicatif.Elles deviendront définitives après bornage des lots.

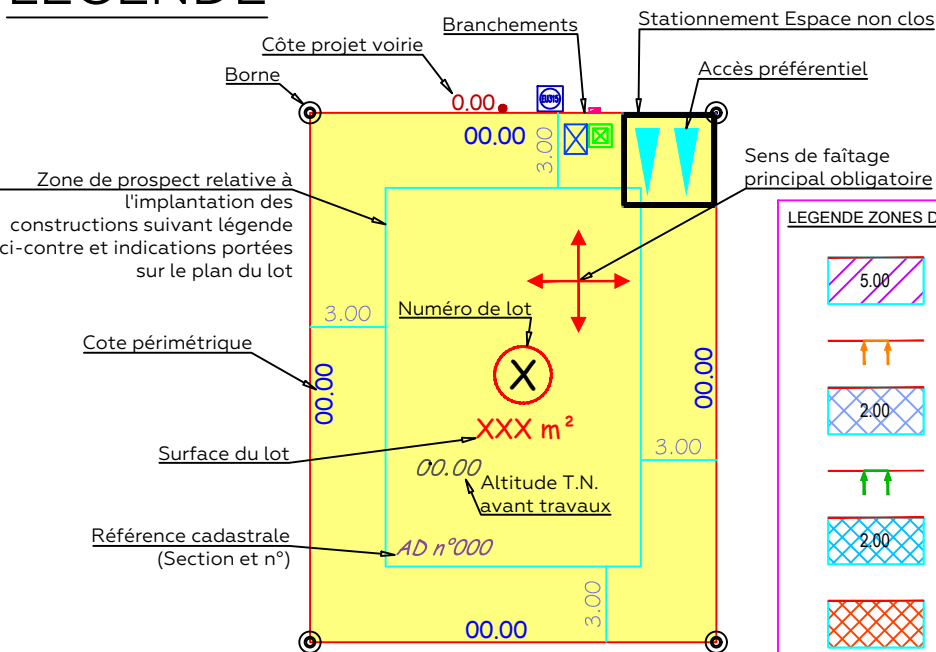
DÉPARTEMENT DU CALVADOS
COMMUNE DE COMBRAY

« Impasse du Québec »

LOTISSEMENT DE 12 LOTS
PLAN DE VENTE DU LOT 11



LEGENDE



LEGENDE BRANCHEMENTS

- Coffrets ENEDIS
- Citerneau 30x30 Telecom
- Citerneau Eau potable
- Candélabre

LEGENDE ZONES DE PROSPECT RELATIVE A L'IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS

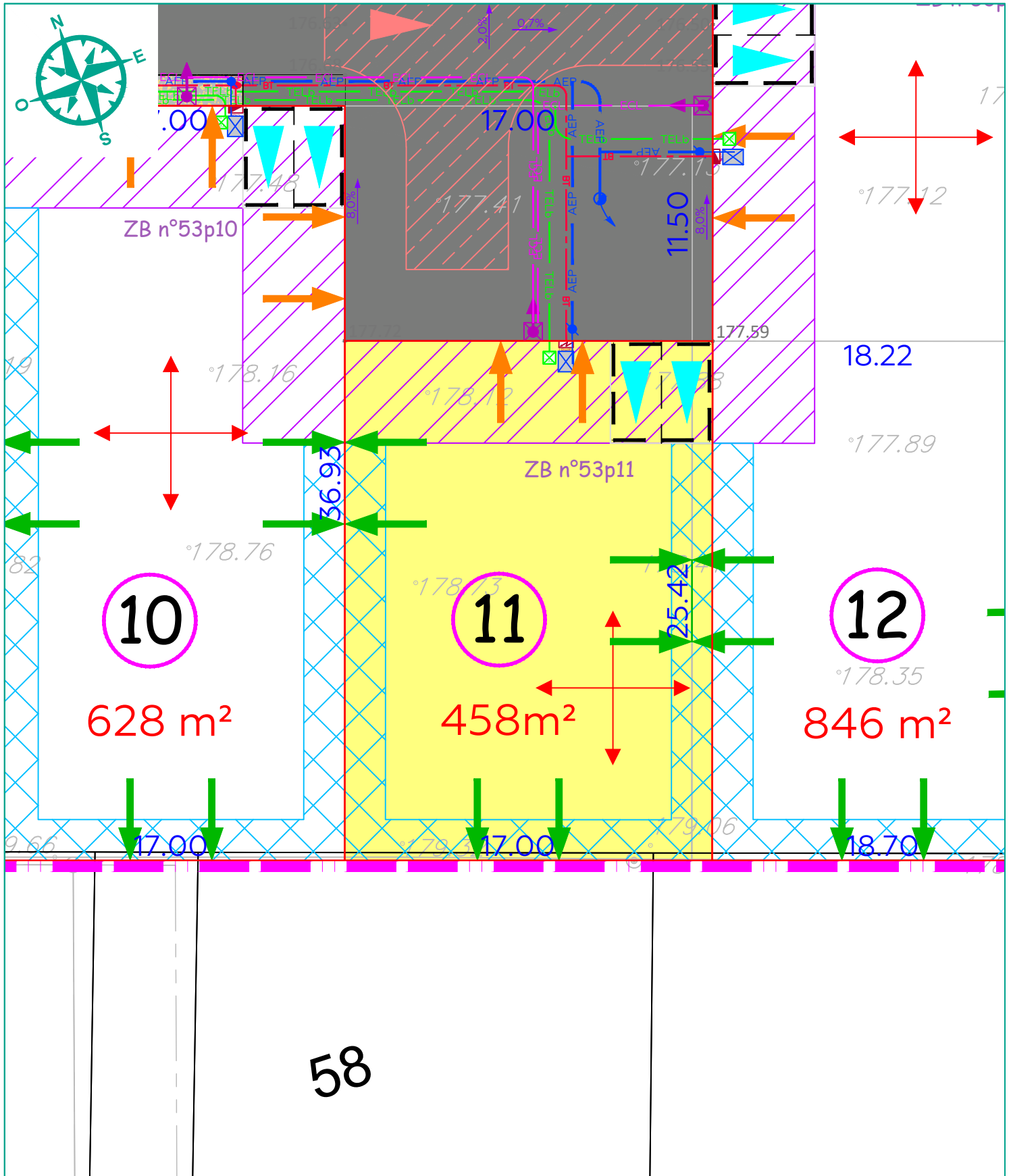
- 5.00 Implantation des constructions avec un recul minimum de 5.00m par rapport à l'alignement ou implantation de la construction sur la limite à l'alignement de droit.
- Implantation des constructions sur la limite à l'alignement de droit.
- 2.00 Implantation obligatoire des constructions avec un recul minimum de 2.00m par rapport à la limite séparative de propriété, ou implantation de la construction sur la limite séparative.
- Implantation des constructions en limite séparative.
- 2.00 Implantation obligatoire des constructions avec un recul minimum de 2.00m par rapport à la limite séparative de propriété.
- Secteur dédié à la création d'espaces paysagers ou jardinés.



SARL TERRE D'AVENIR
 Le Douet
 14230 MONFREVILLE
 Tél. : 06 80 56 59 40

SIÈGE SOCIAL / CITIS - LES MANAGERS
 15 AV DE CAMBRIDGE - BP 60269
 14209 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR CEDEX

Tél. : 02 31 06 66 65
 contact@mosaic-amenagement.fr
 www.mosaic-amenagement.fr



LOT 11
 Surface : 458m²
 Cadastre : Section ZB n°53 p11
 Adresse :
DOCUMENT PROVISOIRE

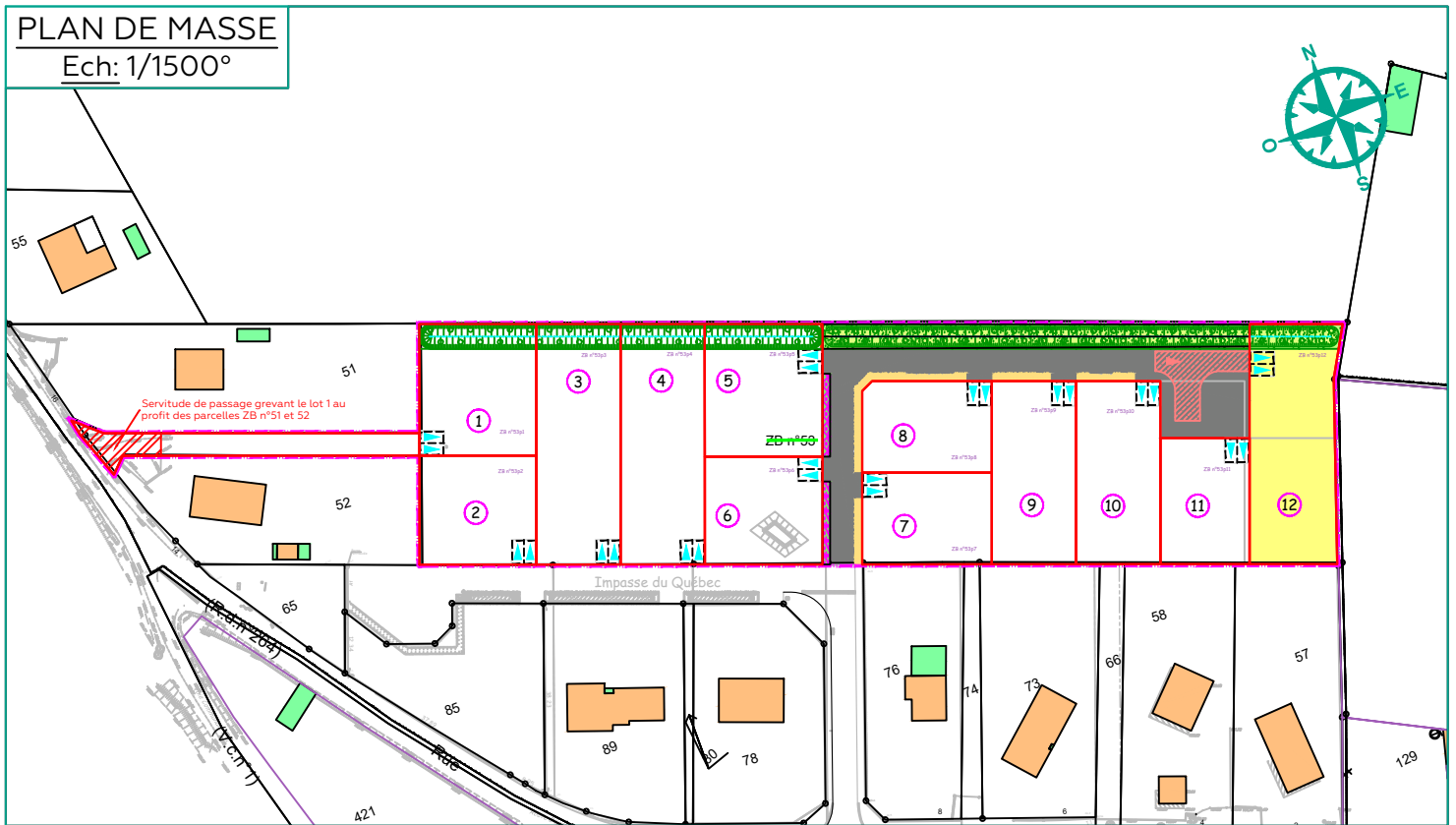
=>L'emplacement et l'altimétrie des ouvrages et des radiers sont indicatifs et sujets à modification suivant les réalisations techniques sur le terrain.

=>Les superficies sont données à titre indicatif.Elles deviendront définitives après bornage des lots.

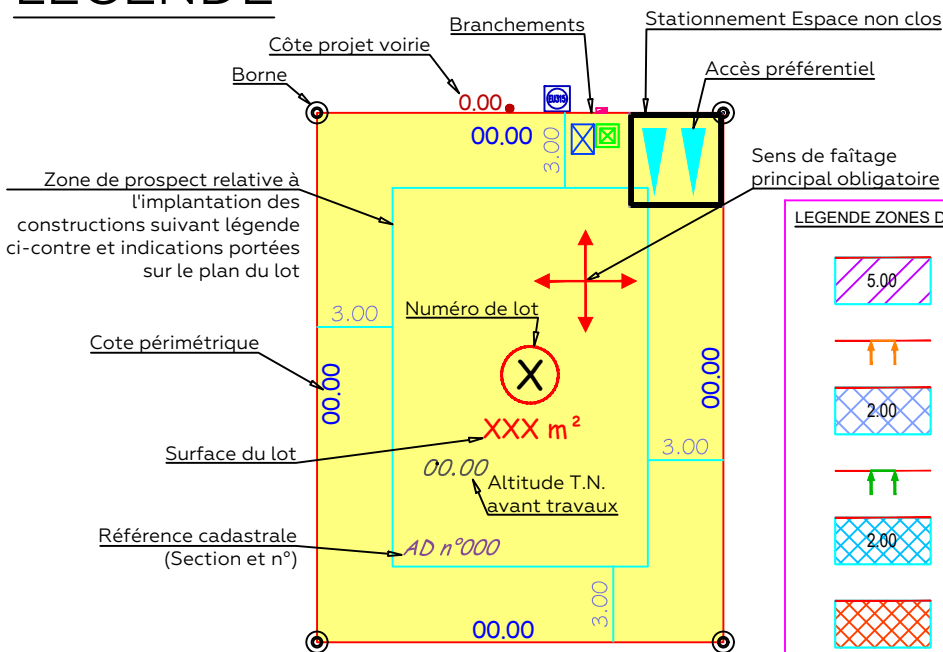
DÉPARTEMENT DU CALVADOS
COMMUNE DE COMBRAY

« Impasse du Québec »

LOTISSEMENT DE 12 LOTS
PLAN DE VENTE DU LOT 12



LEGENDE



LEGENDE BRANCHEMENTS

	Coffrets ENEDIS
	Citerneau 30x30 Telecom
	Citerneau Eau potable
	Candélabre

LEGENDE ZONES DE PROSPECT RELATIVE A L'IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS

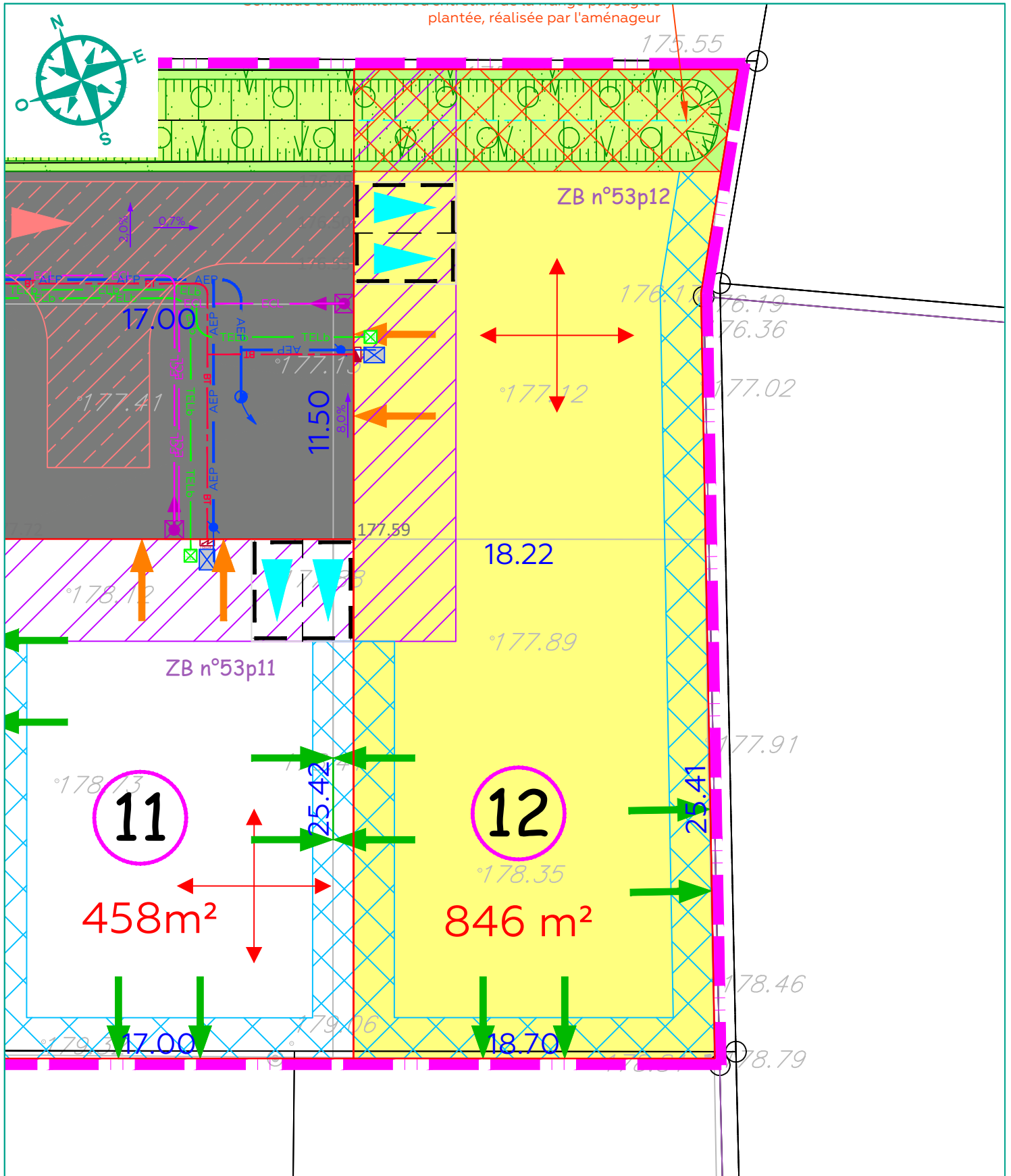
	Implantation des constructions avec un recul minimum de 5.00m par rapport à l'alignement ou implantation de la construction sur la limite à l'alignement de droit.
	Implantation des constructions sur la limite à l'alignement de droit.
	Implantation obligatoire des constructions avec un recul minimum de 2.00m par rapport à la limite séparative de propriété, ou implantation de la construction sur la limite séparative.
	Implantation des constructions en limite séparative.
	Implantation obligatoire des constructions avec un recul minimum de 2.00m par rapport à la limite séparative de propriété.
	Secteur dédié à la création d'espaces paysagers ou jardinés.



SARL TERRE D'AVENIR
 Le Douet
 14230 MONFREVILLE
 Tél. : 06 80 56 59 40

SIÈGE SOCIAL / CITIS - LES MANAGERS
 15 AV DE CAMBRIDGE - BP 60269
 14209 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR CEDEX

Tél. : 02 31 06 66 65
 contact@mosaic-amenagement.fr
 www.mosaic-amenagement.fr



LOT 12

Surface : 846m²

Cadastre : Section ZB n°53 p12

Adresse :

DOCUMENT PROVISOIRE

=>L'emplacement et l'altimétrie des ouvrages et des radiers sont indicatifs et sujets à modification suivant les réalisations techniques sur le terrain.

=>Les superficies sont données à titre indicatif.Elles deviendront définitives après bornage des lots.